

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

3

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES,

NOMMÉS POUR L'EXPLORATION DU PAYS

ENTRE LES RIVIERES

ST. MAURICE ET OUTAOUAIS,

DANS L'ANNE'E 1830.



[Ordonné d'être imprimée, par la CHAMBRE.]

1831.



RAPPORT.

Aux Honorables les Communes du Bas-Canada, assemblées en Parlement Provincial :

LA Législature ayant dans l'année 1829 voté une somme d'argent pour explorer le pays situé entre les Rivières St. Maurice et Outaouais, les soussignés ont eu l'honneur d'être nommés pour diriger cette exploration, et en ont fait rapport à votre Honorable Chambre ; et une autre somme d'argent ayant été votée dans la dernière Session, pour compléter cette exploration, dans une autre direction plus au sud, les soussignés ont encore été appointés à cette fin, favoir, pour explorer cette partie du pays qui se trouve entre la Rivière St. Maurice, et la Rivière Outaouais, dans la profondeur des établissemens, et pour s'assurer s'il était praticable d'ouvrir un chemin, à partir de quelque point de la Rivière St. Maurice, à aller au Township de Grenville sur la Rivière Outaouais, et pour généralement explorer le dit territoire.

Ayant raison d'être bien satisfaits du service des messieurs qui avaient été employés dans la dernière expédition, les commissaires, avec l'approbation de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, se déterminèrent d'organiser cette nouvelle expédition sous la direction de deux de ces messieurs, savoir, le Lieutenant Ingall, du 15^{ème} régiment, et John Adams, écuyer, arpenteur, (le Lieutenant Nixon, du 66^{ème} régiment, qui les avaient accompagnés auparavant étant parti pour l'Angleterre,) et après s'être procuré tous les renseignemens possibles pour les diriger, le parti d'exploration fut organisé. Il fut adressé des instructions qui furent remises aux explorateurs, suivant la copie qui accompagne ce rapport sous la lettre A. et le parti quitta Montréal le 24 de septembre dernier.

Les commissaires renvoient au journal qui accompagne ce rapport pour les détails de l'expédition du jour de leur départ de Montréal,

Montréal, le 24 de septembre susdit, jusqu'à leur retour à Québec, le 22 novembre dernier.

Ce journal sous la lettre B. est accompagné d'un cahier de remarques par M. Ingall ; comme aussi par M. Adams :

1^o. D'un plan des terres concédées, et de celles qui ont été arpentées, dans l'étendue de la route que le parti a suivie,

2^o. D'un autre plan représentant les obstacles qui sont à surmonter le long de la route.

D'après ce journal, et les plans qui l'accompagnent, il paraît que les explorateurs se sont rendus, selon les instructions qu'ils avaient reçues, au Township et Village de Grenville, sur la Rivière Outaouais, d'où il sont partis le 26 septembre, et ont passés derrière les établissemens les plus au nord, dans une ligne qu'ils ont tracée, et dans une direction à peu près nord-est, se dirigeant par fois de côté et autre, selon la nature du terrain, par les Townships de Grenville, Chatham, Abercrombie, Kilkenny, Kildare, Rawdon, la Seigneurie Daillebout, et le Township de Brandon, &c., jusqu'à ce qu'ils soient arrivés sur les bords du Lac Masquinongé, dans la Seigneurie de Lanaudière. De là ils ont passé par les Townships de Hunterstown et Caxton, d'où ils ont suivi une direction environ sud-est, jusqu'aux Trois-Rivières, et sont enfin arrivés à Québec le 22 novembre.

Les Commissaires sont bien aises de voir la facilité de pouvoir ouvrir un chemin de communication, conformément aux vues de la Législature, à prendre de la Rivière St. Maurice pour aller au Township de Grenville sur la Rivière Outaouais ; et que le sol, tout le long de la ligne qui a été suivie par les explorateurs, et même à une distance d'environ quinze milles en gagnant vers le nord-ouest, jusqu'au sommet des montagnes, est propice à la culture, et par conséquent avantageux pour y faire des établissemens.

Suivant les informations que les commissaires se sont procurées, tant par les explorateurs que par d'autres personnes, surtout des sauvages, ils croient devoir suggérer la nécessité d'organiser une autre expédition l'été prochain, pour constater la nature de cet espace de terre qui règne par derrière la chaîne de montagnes qu'on aperçoit du fleuve St. Laurent, du côté nord-ouest. Cette expédition devrait monter la Rivière St. Maurice jusqu'à la Rivière Matawa, et de la continuer en gagnant vers l'ouest, et sortir, soit par la Rivière aux Lièvres, ou par la Rivière de la Petite Nation qui se décharge dans la Rivière Outaouais.

Les

Les Commissaires soumettent leurs comptes de dépense, avec les pièces de justificatives, &c. sous la lettre C. par le quel il paraît qu'ils ont en main une balance de £96 16 10, de laquelle il y aura à distraire plusieurs comptes que les commissaires n'ont pas encore pu se procurer, mais qui ne pourront se trouver équivalant à la balance.

Avant de clôre leur rapport, les commissaires croient de leur devoir d'ajouter que M. Adams, ainsi que M. Ingall ont rempli respectivement les devoirs qui leur avaient été assignés, d'une manière à mériter les plus grands éloges à l'égard de leur assiduité, persévérance, entreprise, et talens ; et les commissaires, en considération des services gratuitement rendus par M. Ingall, l'année dernière, et les sacrifices qu'il a faits, en donnant encore ses services gratuitement cette année, (étant chargé d'une assez nombreuse famille,) ont cru devoir lui permettre à son retour de l'expédition, une somme d'argent égale à ce qu'ils étaient convenus de donner à M. Adams cette année ; et ils se flattent que la législature voudra bien approuver cette démarche.

Le tout néanmoins humblement soumis.

Québec, 28 février 1831.

T. POTHIER.

Commissaire pour l'exploration du pays situé
entre les Rivières St. Maurice et Outaouais.

[A.]

MEMOIRE pour servir de guide au parti nommé pour continuer l'exploration de cette étendue de pays situé entre la Rivière St. Maurice et celle des Outaouais, en conformité de l'acte de la Législature Provinciale, 13e. parlement, 3e. session.

Les Commissaires nommés en vertu de l'acte de la session précédente de la législature pour conduire l'exploration du pays ci-dessus

dessus mentionné, ayant été nommés de nouveau pour effectuer les dispositions législatives de la dernière session, pour la continuation du même service, éprouvent une vive satisfaction de se trouver en état d'en placer de nouveau l'exécution sous la direction habile de deux des mêmes messieurs, qui l'année dernière remplirent cette tâche avec beaucoup d'honneur pour eux-mêmes ; le résultat satisfaisant de leurs travaux assidus et de leurs observations scientifiques, ont si pleinement rencontré l'approbation des diverses branches de la législature, que dans la vue noble et grande d'augmenter le fond de renseignemens recueillis par les recherches ainsi commencées, il a été affecté une nouvelle somme d'argent pour explorer ultérieurement la partie du pays située entre la Rivière St. Maurice et celle des Outaouais, dans la vue de s'affurer quelles en sont les ressources et de quelles améliorations elle est susceptible.

Les Commissaires ayant été assez heureux que d'obtenir encore l'assistance précieuse du Lieutenant Ingall, du 15^e régiment de Sa Majesté, qui l'année dernière les favorisa gratuitement de ses utiles services, et aussi que de pouvoir profiter des talens professionnels de M. Adams, arpenteur, à qui ils sont fort aises de confier la poursuite d'une entreprise qu'il a si habilement commencée, n'ont que de bien courtes instructions à communiquer à ces messieurs, leur expérience du passé étant suffisante pour les guider dans la conduite générale du parti et dans tous les petits détails de l'expédition. Messieurs les explorateurs connaissent aussi pleinement les objets qu'on attend du résultat de ce service, et ils voudront bien conserver dans leur mémoire les diverses conversations explicatoires qu'ils ont eues sur le sujet avec les commissaires. Il ne restera plus alors que de leur faire sentir l'importance majeure d'établir autant que possible, les points avantageux que peut posséder l'étendue de pays à explorer, pour l'établissement de voies de communication ; les lignes de route les plus directes et les plus faciles qu'elle peut offrir, de même que la grandeur et la nature des obstacles qui s'y rencontreront. La différence comparée entre les facilités de la communication par terre et par eau ainsi offerte sera de quelque importance, et il faudra donner beaucoup d'attention aux avantages naturels du sol cultivable, forêts de bon bois, sites avantageux pour des moulins, signes marqués de mines, &c. Enfin les indices de quelques ressources provenant des mains fécondes de la nature, doivent-être les points de reconnaissance à adopter dans l'exposé de

de la direction à préférer dans les communications qui doivent être ouvertes par la suite. Les divers objets utiles et scientifiques, qui doivent attirer l'attention de messieurs les explorateurs, leur sont trop bien connus, pour qu'il soit besoin que les commissaires leur donnent des directions ou des instructions à cet égard.

Le parti se rendra à Grenville, et de là à travers l'étendue de pays qui est située en arrière des établissemens actuels (entre la Rivière des Outaouais et la Rivière St. Maurice,) jusqu'à ce qu'il soit arrivé aux Trois Rivières, en faisant dans le cours de l'expédition, les excursions latérales, qui lui paraîtront les plus profitables pour l'objet en vue.

Les Commissaires auront en soin de voir à ce qu'il soit transporté des approvisionnemens nécessaires pour le parti aux différens postes qui se trouvent épars dans cette partie du pays, et ces dépôts joints aux préparatifs qui sont déjà faits pour le départ, font espérer aux Commissaires, que l'expédition pourra se faire sans que les gens qui la composeront soient exposés à aucune difficulté qui ne puisse être levée.

Arrivés aux Trois Rivières, messieurs les explorateurs voudront bien informer les commissaires de leur retour, et ceux-ci déchargeront avec plaisir le parti de travaux, qu'ils se flattent devoir être accomplis d'une manière qui fera honneur aux messieurs les explorateurs, et qui sera en même temps à l'avantage et au service public.

Montréal, 20 septembre 1830.

Signé { T. POTHIER,
P. DE ROCHEBLAVE,
FRS. ANT. LAROCQUE.

Certifié

T. POTHIER.

Pour le Lieut. Ingall, 15e. Régiment,
John Adams, écuyer, arpenteur.

[B.]

Les Commissaires de l'exploration du territoire du St. Maurice, ayant été nommés de nouveau dans l'été de 1830, envoyèrent des instructions au Lieutenant Ingall, du 15^e régiment, et à John Adams, écuyer, arpenteur et architecte, leur enjoignant de monter à Montréal ; à la quelle ville ils arrivèrent le 20^e. jour de septembre. Les gens qui devaient porter les provisions, etc. arrivèrent le lendemain.

Tout étant arrangé finalement, et les messieurs ayant reçu leurs instructions, le parti laissa Montréal pour se rendre au haut du canal de Grenville, sur la Rivière des Outaouais, duquel point l'expédition devait commencer ses opérations. Ils arrivèrent à Grenville le 25^e jour de septembre, et se mirent immédiatement à prendre tous les informations qu'il leur fut possible de se procurer sur le pays qui joignait immédiatement le village. S'étant assurés qu'une espèce de chemin de bois allait jusqu'à la maison de M. Lang sur le lot No. 1, 5^e rang de Grenville, le voisinage de cet endroit fut fixé comme le point de départ, et le journal commence à partir du jour suivant.

Nous des voyageurs employés :—Damas, fils du chef des sauvages de Lorette*, Antoine Lefebvre dit Beauclerc*, Alexis Boisvert*, Ambroïse Beaulard, Jacob Collins, John Collins et Benjamin Collins.

. Ces trois hommes forment partie de l'expédition de 1829.

 JOURNAL.

26 SEPTEMBRE 1830.

Canal de Grenville.

La première partie du jour fut nébuleuse et humide, mais le temps s'éclaircit vers l'après-midi. Nous allâmes examiner les mines de graphite, situées à environ quatre milles et demi au nord-est du village de Grenville. Nous suivîmes le chemin qui lon ge
la

la baie l'espace d'environ un mille et demi, et ensuite nous passâmes par une savanne l'espace d'environ un mille, et nous montâmes sur la rangée des hauteurs, deux milles plus loin ; un demi-mille au delà du sommet des hauteurs est situé la mine. La veine est riche et près de la surface ; elle est enlétée dans une formation syénitique, et elle se trouve associée avec de la malacolithe et du nigrine. La mine quoique riche, ne paraît pas avoir été exploitée avec ardeur ni succès, ce qui est dû en grande partie sans doute au manque d'une méthode convenable pour séparer le métal des particules terreuses et rocheuses avec lesquelles il se trouve si intimement mêlé.

La perspective dans les environs est belle et diversifiée de collines et de valons, bien arrosés et établis en partie.

27 Septembre.

Forte pluie tout le jour.

28 Septembre.

La matinée nébuleuse, mais sans pluie. Nous louâmes une voiture pour transporter notre bagage à la maison de Lang, sur le lot. No. 1, cinquième rang du township de Grenville, qu'on suppose éloignée de six milles environ de la tête du canal, dans une direction presque N. N. Est. Nous traversâmes un pays plan en partie établi. Bon sol et bon bois. A environ quatre milles du village, nous longeâmes le pied d'une montagne, du côté de l'est, laquelle se termine par un précipice de granite ; à sa base il y avait une terrasse. Le précipice avait environ soixante pieds de haut, et aucun terrain plus élevé n'en commandait le sommet. Il nous parut admirablement bien adapté pour y construire un fort. Un peu plus loin nous traversâmes la petite rivière Kingham, et nous atteignîmes la terre de Lang à cinq heures du soir. Ici nous posâmes notre premier camp.

29 Septembre.

La nuit fut bien froide, et à 6 heures du matin le thermomètre marquait 4 degrés au dessous du degré de congélation. A 8 heures du matin, nous partîmes de notre camp ; nous nous enfonçâmes dans le bois, accompagnés de M. Lang, qui peu de temps après

B

nous

nous montra la ligne de séparation entre Grenville et Chatham. Rendus à ce point nous poursuivîmes notre route à travers le bois dans une direction nord, 67, 45 Est. A partir du défrichement à aller jusqu'à la ligne, la terre est de niveau. Bon sol ; bois, hêtre, érable, bois blanc quelques bouleaux noirs et pruches. Le plan qu'on avait résolu de suivre et qu'on suivit, était d'employer la moitié des gens, sous la conduite de Damas, le sauvage, à planter des piquets, à abattre les arbres et couper un passage à travers les broussailles ; l'autre moitié des gens était employée à transporter le bagage et les instrumens, tandis que M. Ingall et M. Adams tiraient la chaîne, faisant leurs remarques tous les cinq cents pieds, quelquefois plus souvent, selon que les circonstances le requerraient. Après avoir mesuré une petite distance, notre ligne courut à la base d'une hauteur de roche, mais tout près à notre gauche s'étendaient un terrain uni bien propre pour un chemin. Nous fîmes une montée graduelle jusqu'au sommet de la hauteur, et nous marchâmes sur un plateau l'espace d'environ un mille, et nous entrâmes dans une petite savanne, mais qui n'était pas bien mauvaise, dans laquelle coulait une petite rivière d'une eau très limpide, d'environ douze pieds de large, que nous traversâmes sur un arbre, près d'un rapide. Bois, principalement sapin, épinette et pruche. M. Lang nous accompagna (nous aidant de sa hache) jusqu'à deux heures, qu'il nous dit adieu, nous laissant très satisfait de l'esprit public qu'il avait montré. Le cours d'eau que nous venions de passer s'appelait la branche ouest de la rivière de l'Est. Le côté nord-est de la rivière s'élevait doucement jusqu'à une moyenne hauteur ; il est bien boisé de hêtre, de bouleau, d'érable, avec une jeune pousse de sapin et de pruche ; bon sol et sans roches. Nous campâmes pour la nuit sur le bord de la petite rivière dans un bocage de hêtre et d'érable, si net de broussailles, qu'on aurait dit d'un parc. La soirée fut belle. Thermomètre à six heures, trente six ; vent d'ouest.

30 Septembre.

Vers le matin le vent souffla du nord-est ; à six heures du matin le thermomètre tomba à trente deux degrés. Après le déjeuner nous continuâmes à nous couper un passage, et nous fîmes deux milles huit cents pieds sur un terrain bon et uni, où il n'y avait qu'une légère montée. Nous traversâmes dans cette étendue un ruisseau courant au sud-est ; nous marchâmes encore quel-
que

que temps sur la même espèce de terrain, jusqu'à une autre légère montée, où la terre devint un peu rocheuse, mais le sol toujours excellent. Bois, hêtre, bois blanc, érable et bouleau noir; roc, syénite. Le terrain devint alors graduellement parsemé de fragmens anguleux de roc syénitique, et bientôt après nous descendîmes un peu raidement dans une savanne de cèdre, la descente étant d'environ vingt pieds. Cette savanne n'était ni longue ni mauvaise, et pour l'affêcher parfaitement, il ne faudrait guère qu'abattre le bois et enlever les chablis. Laisant la savanne, nous montâmes de nouveau parmi le bois franc et sur un terrain planche. Continuant notre ligne à travers ce plateau dans une certaine distance nous descendîmes graduellement dans un bocage de de pruche qui se termina par une très petite savanne. Nous l'eûmes bientôt passée, et ayant traversé une petite côte, nous nous arrêtâmes pour diner dans un superbe bocage de hêtre sur le bord d'un ruisseau. Le thermomètre avait monté de vingt degrés, et à midi il marquait cinquante deux. Après diner nous traversâmes une autre petit ruisseau et nous montâmes une légère élévation couverte de pruche et d'épinette, et nous arrivâmes à un plateau sur lequel nous fîmes trois cents pieds, avec une seule petite descente de peu de chose; cela nous mena au pied d'une petite montagne, que nous gravîmes, et nous vîmes une vaste étendue de bois chablis dans une vallée près de nous à notre droite. Le sol étant bon, mais encombré de cailloux; bois, hêtre et érable; cinquante pieds en avant nous commençâmes une légère descente de trente pieds; bon sol et bon bois. A quatre heures et un quart la pluie tomba avec force, et après avoir fait un quart de mille sur un terrain uni, nous campâmes pour la nuit, un peu après cinq heures. A huit heures le thermomètre marquait cinquante-six.

1er. Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante-deux. Nous nous mîmes en marche à huit heures, et cent pieds au delà de notre camp nous entrâmes dans une petite savanne. La savanne mesura huit cents pieds en travers et elle était traversée par un petit ruisseau; bois, pruche, sapin, quelques bouleaux et hêtres. Laisant la savanne nous traversâmes encore un ruisseau, et nous passâmes sur un espace de terrain uni de cinquante pieds; cinquante pieds plus

plus loin, le terrain devint rocheux et un peu inégal, mais le sol était une marne riche, portant de beaux hêtres et érables. Le terrain était plus uni à environ dix verges à notre gauche, et paraissait très bas immédiatement à notre droite en gagnant vers le sud. Pour suivant notre marche une petite distance, nous arrivâmes à une descente un peu rude d'environ cinquante pieds ; le terrain plat à notre gauche devenait un peu savanneux. Du bord d'un roc escarpé de syénite, haut de cinquante pieds, à droite de notre ligne, nous eûmes une belle vue du pays environnant. Son caractère général est d'être montagneux, mais pas en chaîne continue ; au contraire le terrain nous parut formé de petites éminences, ayant des directions diverses, quoique leur plongement général nous parut être vers le sud-est. Les côtés et les sommets de ces éminences étaient couverts de bois franc, et les endroits bas d'épinette, de pruche, etc. A une distance dans le sud le pays prenait une apparence montagnueuse. Après avoir pris nos notes, nous mesurâmes une pente douce de deux cents pieds, et nous arrivâmes tout-à-coup à un rocher escarpé de soixante pieds de haut. On pourrait aisément faire un chemin le long de ce précipice, soit au nord soit au sud, et à quelques verges de notre ligne. Après être descendus du rocher, en nous avançant environ trois cents pieds au nord, nous nous arrêtâmes pour diner, et alors nous nous dirigeâmes vers un éclairci, et nous trouvâmes que c'était un défrichement sur le lot No. 19, 7e. rang, appartenant à M. McMartin. Nous revinmes sur nos pas et nous continuâmes notre route sur le lot 17, qui était sur notre ligne, et nous campâmes pour la nuit, sur le bord d'un défrichement. Cette terre, appartenant à M. Carruther, était située sur une étendue de terrain en forme de bassin, environnée de hauteurs un peu escarpées mais pas bien élevées ; le sommet ayant la même apparence brisée que celles que nous avons déjà passées. Les côtés de ces hauteurs montraient en quelques endroits la face fracturée d'un précipice de syénite. Par endroits l'amphibole disparaissait entièrement et était remplacé par du mica, ce qui changeait le rocher en un granite grossier. Le lit du bassin n'était pas d'un niveau parfait, mais présentait une légère ondulation, et il était traversé, dans une direction méridionale par un petit ruisseau. M. Ingall gravit un des rochers, haut d'environ quatre-vingt pieds, et jouit d'une vue très étendue, au nord et au sud. Le terrain présentait la même forme inégale que nous avons déjà remarquée, mais avec un caractère plus précipiteux et montagneux, vers le nord. Il n'y

n'y aurait aucune difficulté à faire passer un chemin dans cette partie, en le faisant suivre la base d'aucune de ces petites hauteurs. Le sol de ce lot nous parut être un sable très léger et très pauvre, mais il portait parmi de jeunes sapins, bouleaux et épinettes, une grande quantité de beaux hêtres et érables. Ce sable n'était sans doute qu'un dépôt étendu sur la marne, car le sol était beaucoup plus fort dans les parties plus basses. A huit heures le thermomètre marquait quarante.

2 Octobre.

A six heures le thermomètre marquait trente-quatre. De grand matin nous eumes la visite d'un des nouveaux habitans, qui nous informa qu'en poursuivant notre ligne, nous arriverions bien près d'une ferme appartenant à M. M'Callum, et qui nous offrit en même temps de transporter par un chemin, les provisions dont nous n'avions pas un besoin immédiat, jusqu'à ce point, éloigné de quatre à cinq milles; nous acceptâmes cette offre de bon cœur, et nous commimes à Boisvert le soin des provisions. A huit heures nous commençâmes à chainer à travers le défrichement, passant sur un terrain assez plan, joignant à droite la masse de rochers que M. Ingall avait gravis la veille au soir; et nous entrâmes tout de suite dans le bois. La première partie de notre journée, à partir du défrichement, nous fimes trois cent cinquante pieds dans une savanne de cèdre, et delà montant une petite distance, nous continuâmes sur un terrain uni l'espace de cinq cents pieds, et nous arrivâmes au pied d'un rocher escarpé de quarante pieds de haut. Le bois à partir de ce rocher était du hêtre et de l'érable; bon sol. Pour éviter ce rocher nous fimes un détour de deux cents pieds à droite, et ensuite nous reprimes notre ligne et nous la poursuivimes l'espace de huit cents pieds sur un terrain plan et bien boisé. Arrivés de nouveau à un terrain inégal, nous poussâmes deux cents pieds à gauche pour continuer notre ancienne ligne. Le terrain nous mena par une pente douce, dans la distance de dix-huit cents pieds, jusqu'à une petite rivière rapide de soixante pieds de large. Nous constatâmes que c'était la branche principale de la rivière de l'Ouest. Pour traverser nous abattimes un grand arbre, mais le courant l'emporta aussitôt. Nous descendimes environ cinquante verges plus bas, et nous en abattimes un autre, qui heureusement atteignit assez loin de l'autre côté pour tenir ferme; et ayant transport

porté tous les effets en sûreté nous dinâmes du côté oriental de la rivière. Environ trois cents pieds au dessous de l'endroit où nous avons traversé, la rivière devient beaucoup plus étroite, et fait une très jolie chute. Au dessous de la chute deux pointes de rocher s'avancent des deux rives opposées jusqu'à vingt ou vingt-cinq pieds l'une de l'autre ; ces rochers feraient de bonnes culées pour un pont. Après diner nous fîmes quinze cents pieds sur un terrain marécageux, et ensuite nous fîmes une montée graduelle sur un terrain rocheux, et deux cents pieds sur un terrain raide et inégal, qui nous mena au sommet de l'éminence ; et ensuite nous descendîmes l'espace de deux cents pieds, et nous tombâmes sur un terrain plat. A quelques verges, à droite ou à gauche, serpentait une belle vallée, sur laquelle un chemin pourrait passer ; et le terrain favanneux ne paraissait pas s'étendre à une grande distance ni au nord ni au sud. Nous nous avançâmes encore cinq cents pieds, et la nuit arrivant, nous campâmes ; le parti n'ayant pu se faire jour jusqu'à la ferme de McCallum. A six heures il commença à pleuvoir, et la pluie dura toute la nuit accompagnée de quelques coups de tonnerre. Vers le matin, le vent se tourna au nord et souffla avec furie ; le thermomètre tomba à quelques degrés au dessous du point de congélation.

3 Octobre.

Temps clair ce matin, gros vent du nord, froid piquant. N'ayant rien pour déjeuner ce jour là, nous nous mîmes à l'ouvrage à six heures et demie, et nous fîmes mille pieds le long d'un côteau dont la pente douce nous mena dans une vallée, dans laquelle nous avançâmes l'espace de cinq cents pieds, et ensuite sur un terrain inégal l'espace de cinq cents pieds, la vallée prenant un détour à l'est. Le sol était bon, et, à en excepter la côte, libre de roches ; bois, hêtre et érable. Le roc renfermait plus de fer que de coutume. Nous traversâmes une étroite favanne et nous nous trouvâmes sur une descente douce ; un beau lac à notre droite. Bon bois, mais terrain rocheux. Quelques petits brouillards de neige dans la matinée. Remarquant que la vue était plus claire vers la gauche nous avançâmes quelques verges dans cette direction et nous nous trouvâmes dans un défrichement, que nous apprimes appartenir à M. McGiblon, et le lot suivant au sud appartenant à M. McCallum, tous deux dans le douzième rang de Chatham

Chatham. Nous avons été sur le sommet d'une éminence élevée et raide, bien défrichée jusqu'au haut, et commandant une belle et vaste vue. Au nord et au nord-est le terrain conservait encore le même caractère d'inégalité; mais au sud il était plus bas, et nous pouvions, du haut d'une éminence distinguer clairement les hauteurs qui sont au sud de la Rivière Outaouais. Au devant de nous s'étendait une immense vallée, mais elle suivait une direction plus septentrionale que la ligne que nous voulions suivre; cependant, avant de nous décider tout-à-fait, nous prîmes la résolution de gagner le sommet d'une montagne qui nous parut être environ trois milles en avant, et sur laquelle notre ligne passait. Nous ordonnâmes à nos gens de camper sur la terre de M'Callum, pendant que nous irions à la Montagne, emmenant avec nous le sauvage, et accompagnés de McAllum et de Giblon. Nous fûmes environ une demie lieue sur un terrain plan, et nous arrivâmes sur les bords d'une petite rivière, que nous passâmes en abattant un arbre, et ensuite nous montâmes graduellement une éminence rocheuse. Arrivés au sommet, nous résolûmes de continuer notre ligne le long du côté sud de l'éminence, et nous marquâmes un grand pin comme notre point de départ; sur cette éminence nous vîmes deux ou trois pins blancs. Après cela nous retournâmes à notre camp. Le sol de cette ferme était léger mais bon, et reposait sur un lit de calcaire primitif, abondant en carbure de fer. Les nouveaux colons vivent assez bien sur ces terres, quoiqu'elles fussent sans contredit les plus montagneuses et les plus rocheuses que nous eussions encore rencontrées jusque là. Le seul chemin qu'ils ont, est dans un si misérable état, que notre homme fut obligé de se procurer deux autres bœufs et une voiture pour transporter les provisions que nous avions envoyées par le chemin, afin de pouvoir arriver chez M'Callum avant la nuit. Ces deux fermes étaient les deux établissemens le plus au nord, dans Chatham.

4 Octobre.

Il fit un grand froid toute la nuit, avec un gros vent du nord-est. A six heures le thermomètre marquant 29 degrés. Nous partîmes à huit heures, et nous nous dirigeâmes vers l'arbo que nous avions marqué la veille au soir, et qui était situé dans le Township de Wentworth, non loin de la ligne de Chatham. La petite rivière sur laquelle nous avions jeté un arbre, la veille, était une seconde branche de la rivière de l'ouest, et elle poursuit sa course rapide et sinueuse au milieu de monticules bien boisés

boisés de hêtre, de pruche, de bouleau noir et d'érable. La pierre à chaux (Spath calcaire,) s'étendait plus à l'est de notre ligne ; on en fait un grand usage pour de la chaux et on dit qu'elle en fait de bien bonne. D'après toutes les apparences, nous serions portés à regarder ces hauteurs syénitiques comme les limites les plus septentrionales de la formation calcaire. Cette partie du pays est couverte de fragmens anguleux de rochers, quelquefois de syénite et d'autres fois de carbure de chaux. Sous ces fragmens on trouve un bon sol profond.

Nous atteignîmes notre pin à midi et-demi, et nous dinâmes sur le bord d'un ruisseau. Nous fîmes ensuite mille pieds sur un terrain assez plan le long d'un petit lac d'environ trois cents pieds de large. Nous passâmes à l'extrémité nord du lac, nous fîmes deux cent cinquante pieds dans une savanne de cèdre, et nous arrivâmes à un beau terrain uni, de 800 pieds d'étendue, couvert de hêtre, de bouleau et d'érable. Sol, une bonne marne. Ici nous passâmes un petit ruisseau, et nous fîmes une montée graduelle de cinq cents pieds sur un bon terrain, bien boisé, et nous arrivâmes à une ligne d'arpenteur, que nous suivîmes l'espace de près de trois quarts de mille, dans une direction sud-est, et nous arrivâmes sur les bords d'un lac. Nous retournâmes à notre propre ligne, et nous campâmes dans un bocage de hêtre, pour la nuit. Il avait fait un vent orageux tout le jour et nous passâmes par de vastes chablis. Vers le soir le vent tomba, et le thermomètre à huit heures marquait cinquante deux.

5 Octobre.

Temps calme et serein le matin ; thermomètre à six heures, quarante-huit. A huit heures nous commençâmes à chaîner et nous passâmes sur quinze cents pieds de terrain planche et couvert de bois franc, et nous arrivâmes à une petite descente. Parmi les arbres nous remarquâmes quelques noyers. Nous traversâmes un chemin de bois et nous continuâmes à descendre quelques centaines de pieds par une pente graduelle parmi du hêtre, de l'érable, du bouleau noir et de la pruche, jusqu'à une vallée de cèdre et de pruche. Après cette vallée nous montâmes par une acclivité raide l'espace de trois cents pieds, et nous fîmes cinq cents pieds le long d'un plateau de bon sol, portant du bois franc. Nous descendîmes encore deux cents pieds par une déclivité assez graduelle jusqu'à une petite vallée de bois franc qui se termina par une savanne, que nous laissâmes après y avoir fait quelques centaines de pieds, ayant aperçu une bande de terre sèche à trois cents cinquante pieds à notre gauche. Arrivés sur cette bande de terre nous choisîmes un bocage épais pour y asseoir notre camp ; et tandis qu'une partie de notre monde montait nos provisions, nous continuâmes à couper un chemin à travers une épaisse forêt, et sur un terrain raboteux ; à cinq heures et

et un quart nous retournâmes à notre camp. La forme inégale du terrain nous rappela plusieurs des parties de l'ouest d'Angleterre. Au nord et au nord-ouest de la hauteur sur laquelle nous étions campés, il y avait une belle vallée de bois franc gagnant en serpentant dans une direction sud vers notre ligne, et montant graduellement vers le nord-est jusqu'à ce qu'elle eût joint notre ligne, quelques centaines de pas en avant de notre camp. Nous remarquâmes que presque toutes les rangées de hauteurs que nous avions rencontrées avaient une direction générale vers le nord-est. Un peu de pluie ce jour là. Thermomètre à huit heures, trente trois.

6 Octobre.

La nuit dernière fut froide. Thermomètre à 6 heures, trois degrés au-dessous du degré de congélation. Nous décampâmes à huit heures moins un quart. Après avoir chaîné deux mille trois cents pieds de terrain inégal, (bois d'une qualité moyenne,) nous passâmes à gauche d'un petit lac. Parmi les bruyères nous remarquâmes quelques-unes de l'espèce curieuse que les Canadiens appellent bois de plomb. La terre s'améliora après que nous eumes passé le lac de quelques centaines de pieds, au bout duquel nous entrâmes sur un bon terrain planche portant du hêtre, du bouleau, de l'érable et du sapin ; quatre cents pieds au delà de ce plateau nous passâmes une petite rivière, et nous entrâmes dans un défrichement, mais sans habitans. Le propriétaire de ce terrain avait défriché le côté d'une montagne très escarpée, et dont le sommet commandait une vue très étendue au sud jusqu'à la hauteur qui est dans le voisinage du lac des deux Montagnes. Le roc était en cet endroit un quartz blanc pur, contenant de petits cristaux de mine de fer noir commun. Au pied de cette montagne, vers l'est il y avait un petit lac. Notre ligne courut neuf cents pieds le long de la pente raide de cette montagne, et cinq cents pieds sur son sommet ; de là par une falaise de gros granite syénitique, haute de vingt cinq pieds. Bois, hêtre, érable et pruche. Nos gens transportèrent le bagage le long du plateau entre le lac et la montagne, jusqu'à ce que par une montée graduelle, ils fussent tombés dans notre ligne. Nous mesurâmes ensuite huit cents pieds de terrain inégal et rocheux, ayant une montée graduelle et épaissement boisé de hêtre et d'érable ; après avoir fait quelques centaines de pieds sur le sommet de cette hauteur, nous arrivâmes à une ligne d'arpenteur que nous suivîmes l'espace de trois cents cinquante pieds, et nous vîmes une borne indiquant la seconde concession de l'angle. Nous revînmes ensuite à notre propre ligne et nous chaînâmes trois cents pieds sur un terrain plan, et nous campâmes pour la nuit. Bois, hêtre, bouleau et érable. Sol, une forte marne argileuse. Thermomètre à huit heures, trente trois.

7 Octobre.

Froid piquant le matin, thermomètre à six heures, trente. Nous partîmes à sept heures, et nous chainâmes six cents pieds sur un terrain plan, jusqu'au bord d'un lac courant est et ouest. Deux hommes traversèrent le bagage sur un radeau, tandis que le restant du parti fit le tour de l'extrémité orientale du lac, en traversant la décharge qui était étroite. Du côté opposé du lac, il y avait un défrichement appartenant à M. Good. Nous chainâmes un mille sur un terrain plan, couvert de bois franc, et nous tombâmes dans un autre défrichement appartenant à M. M. Foyle. Sur cette ferme nous remarquâmes de nouveau la pierre calcaire contenant du graphite (mine de plomb,) et parmi le bois quelques beaux ormes. Dans les environs de cette terre, il y a un grand nombre de lacs où la truite abonde. Nous passâmes ensuite quatre cents cinquante pieds de terrain un peu raboteux, et cinquante pieds de savanne; ensuite un beau terrain plan, cinq cents pieds, et nous descendîmes dans une petite vallée de hêtre et d'érable. Ce fut l'endroit que nous fixâmes pour camper, y voyant de l'eau tout près. Nous travaillâmes jusqu'au soir et nous revînmes au camp. Belle soirée. Thermomètre à huit heures, trente quatre degrés.

8 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-six. Nous décampâmes à sept heures et nous chainâmes quinze cents pieds de terrain uni, ensuite nous passâmes une vallée humide de dix-huit pieds de large, et ensuite le long d'un terrain planche, douze cents pieds et plus. Bois, dans toute cette distance, hêtre et érable, avec quelques pruches et sapins. Deux cents pieds de plus nous conduisirent dans une savanne de pruche que nous traversâmes l'espace de mille pieds, et ensuite nous montâmes trois cents pieds sur un bon terrain. La savanne n'était nullement d'une mauvaise qualité. Après avoir passé la dernière montée nous descendîmes graduellement jusqu'aux bords d'un beau lac. Après diner nous fîmes le tour de l'extrémité sud-est du lac, et nous continuâmes à suivre notre ligne. Les premiers cinquante pieds à partir du lac étaient rudes et raides; mais l'espace de deux mille cinq cents pieds ensuite, le terrain était planche; le sol, une belle marne recouverte d'une couche végétale bien épaisse; et le bois presque tout hêtre et érable. Nous donnâmes à ce beau lac le nom de Richardson, pour payer un compliment à l'Honorable John Richardson. Nous campâmes près du lac pour la nuit, à notre heure ordinaire, cinq heures.

9 Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante. Nous nous mîmes en marche

à sept heures, et nous chaînâmes trois cent soixante pieds de terrain plan, portant du hêtre et de l'érable, entremêlés de quelques pruches et épinettes ; nous fîmes ensuite une descente graduelle de cent pieds jusqu'à une savanne qui était traversée par un ruisseau, et nous mesurâmes quatre cent cinquante pieds à travers cette savanne. A partir ensuite du bord de cette savanne nous mesurâmes en montant deux cent cinquante pieds, et ensuite nous avançâmes sur un terrain plan, l'espace de mille pieds. Bois, hêtre, bouleau noir, pruche, sapin beaumier et érable. Encore un millier de pieds sur un terrain assez uni nous conduisit à une savanne de cèdre, de huit cents pieds de large, et comme presque toutes les savannes que nous avons passées susceptible d'être asséchée avec facilité. Le bois était cèdre, larix, sapin beaumier et pruche ; à l'extrémité occidentale il y avait une petite prairie de castors. Nous fîmes ensuite douze cents pieds sur un terrain uni boisé de bois franc. Bon sol, mais parsemé de cailloux et de fragmens de rochers anguleux ; (syénite contenant du fer et un peu d'amphibole.) Après diner nous traversâmes un morceau de terrain humide de cent pieds, et nous fîmes une montée douce de trois cents pieds ; ensuite deux mille pieds sur un bon terrain et assez plan ; bois, hêtre, bouleau, érable, épinette et sapin beaumier. Nous traversâmes ensuite onze cents pieds de très bonne terre et très planne, à l'exception d'une petite descente, et couverte de grands hêtres et érables ; là nous campâmes pour la nuit. Thermomètre à huit heures, quarante-quatre degrés.

10 Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante-quatre degrés. Nous partîmes à huit heures, et nous mesurâmes trois cent cinquante pieds de terrain plan, et quinze cents de terrain inégal, épaissement boisé de hêtre et d'érable. Nous passâmes ensuite sur cinq cents pieds de terrain plat ; bois, pruche, épinette et sapin beaumier ; et cela nous mena sur les bords d'un lac courant est et ouest. Du côté du nord une petite rivière se déchargeait dans le lac. Sur le rivage occidental nous vîmes le roc calcaire (spath calcaire) formation contenant du carbure de fer. Il paraissait former le lit du lac. Les rivages du lac s'élèvent en hauteurs brisées d'une apparence pittoresque, bien boisées de hêtre et d'érable, entremêlés de petite talles de bois noir. Les rivages étaient par endroits découpés en baies profondes. Nous fîmes le tour de l'extrémité occidentale du lac, et nous traversâmes la décharge sur un arbre tombé. Cette décharge forme d'abord un petit étang, et puis se rétrécit ; le bois était de l'érable et du hêtre. Nous fîmes cent pieds le long d'une montagne, et ensuite dix-huit cents pieds sur un plateau de belle terre, et cinq cents pieds le long d'une autre montagne ; bois, hêtre et érable. A une très petite distance, au pied de la montagne, la terre était tout-à-fait planne,

et cette belle vallée de bois dur nous parut, en regardant en arrière, s'étendre à une distance considérable, inclinant du côté de notre ligne, et la joignant évidemment non loin de l'endroit où nous avions campé la nuit précédente. Trois cent cinquante pieds de plus, avec une pente douce, nous conduisirent à une petite acclivité que nous montâmes. Ayant trouvé de l'eau à la main, nous nous mîmes à diner, et nous traversâmes ensuite un chablis de neuf cents pieds, terrain parfaitement plan. Ce terrible effet de quelque tourbillon de vent nous parut être récent, et s'étendait à une distance considérable en remontant une montagne escarpée ; à peine dans tout cet espace restait-il un seul arbre debout. Il nous en coûta beaucoup de travail, sans compter les chûtes et les déchirures, pour passer parmi tous ces arbres tombés. Le terrain continua d'être de niveau l'espace de deux cents pieds ; bois, hêtre, érable et quelques frênes et ormes ; bon sol. Nous courûmes ensuite le long d'une montagne l'espace de quinze cents pieds ; terrain rudé et rocheux ; bois, bouleau principalement. Nous campâmes ici. Thermomètre à huit heures, trente-sept.

11 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente trois. Nous commençâmes notre journée, à sept heures, par monter graduellement cinquante pieds ; le terrain devint ensuite raboteux et nous conduisit à une montagne de roche escarpée. Nous descendîmes cinquante pieds dans une vallée, et nous passâmes sur dix-huit cents pieds de terre d'une qualité moyenne, jusqu'aux rivages d'un lac courant nord et sud ; la décharge à l'extrémité sud. Le bois était mêlé autour de ce lac, mais il consistait principalement de hêtre, de frêne et d'orme. Nous fîmes le tour de l'extrémité sud du lac, et ensuite nous continuâmes notre ligne quelques degrés plus au sud, parce que le pays au nord nous parut être rocheux et montagneux. Après avoir traversé deux cent cinquante pieds de terrain uni nous descendîmes par un peu rapide, cent cinquante pieds, dans une vallée de huit cents pieds de large ; sol bon, mais rocheux ; bois, hêtre, bouleau noir, érable et sapin beaumier. Les deux cents derniers pieds de la vallée étaient un terrain humide. Nous montâmes ensuite très graduellement l'espace de trois cents pieds, à travers un bocage de hêtre, et nous fîmes mille pieds sur un terrain assez plan et assez bon, à l'exception de deux ravins. Huit cents pieds de terrain plan nous conduisirent à l'extrémité d'un précipice formé de beau syénite granitique, de quatre-vingts pieds de haut. Nos gens se servirent de morceaux de ce roc pour aiguïser leurs haches. Nous tournâmes un peu au sud et nous trouvâmes une descente facile de cent pieds de longueur, qui nous conduisit à une savanne de trois cent cinquante pieds de large. Nous laissâmes la savanne pour une montée graduelle de cent cinquante pieds, à
traver^s

travers une jeune hêtrière, et nous descendîmes encore cinq cents pieds, jusqu'à une petite vallée; où trouvant quelques étangs d'eau de pluie, nous campâmes pour la nuit. Thermomètre à huit heures, trente-neuf.

12 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-trois degrés. Nous nous mîmes en marche à sept heures, et nous traversâmes mille pieds de terrain de la même espèce que celui que nous avons exploré hier l'après-midi. Nous remarquâmes dans les cailloux de gros granite, qui gisaient épars, quelques beaux cristaux de spath vitreux. Après avoir traversé cinq cents pieds de terrain bas, arrosé par un petit ruisseau, et couvert de grands arbres de pruche, nous arrivâmes à un terrain plat mais rocheux, portant du hêtre et de l'érable, qui après que nous eûmes mesuré sept cent cinquante pieds, se termina par une savanne de deux cent cinquante pieds de large. Nous passâmes ensuite sur deux mille cinq cents pieds de bonne terre plane, un peu rocheuse par endroits; bois, hêtre et érable. Après quoi nous entrâmes dans une savanne de trois cent cinquante pieds, pas mauvaise. Cent pieds de plus de montée et un chablis, nous menèrent à un terrain plan, qui continua d'avoir le même caractère l'espace de sept cents pieds, à l'exception d'une très petite montée graduelle; bois, hêtre et érable. Nous tombâmes alors dans une prairie naturelle couverte de foin sec, sur les rivages d'un petit lac. Le feu avait passé dans cette partie du pays. La prairie mesurait cinq cents pieds de large, à aller jusqu'aux bords marécageux du lac. Pour éviter le lac, nous montâmes sept cents pieds au nord, et nous continuâmes sept cents pieds sur notre ligne, près du bord de l'eau, et nous passâmes plusieurs anciens camps sauvages. Nous traversâmes ensuite une savanne, deux cent cinquante pieds, quatre cent cinquante pieds, terrain plan et sec, et deux cent cinquante pieds par une pente rude et escarpée, dans une vallée. Laisant la vallée, nous traversâmes une aulnaie, huit cents pieds, arrosée par trois ruisseaux; vint ensuite une côte rude, deux cents pieds. Environ trente pieds au nord était une petite vallée, où l'on pourrait ouvrir un chemin pour éviter les terrains rudes et inégaux. Deux cent cinquante pieds dans un terrain bas, et mille pieds de montée graduelle, nous conduisirent au sommet d'une montagne. De cette élévation nous pûmes tracer la direction sinueuse de la vallée

lée ci-dessus mentionnée, et qui était près de nous au nord ; bois, hêtre et érable, avec quelques pruches et bouleaux. Nous campâmes sur cette montagne pour la nuit. Thermomètre à huit heures, quarante-six.

13 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-cinq degrés. Nous commençâmes notre marche à sept heures sur un terrain rude l'espace de trois milles sept cent quatre-vingt pieds, le sol était une bonne marne ; bois, hêtre et érable. Quinze cents pieds de plus de belle terre, plane et bien boisée, nous conduisirent à un défrichement. La vue qui s'offrit à nous était magnifique ; devant nous se déployait une grande vallée, environnée de hautes montagnes, brisées en formes diverses ; environ un mille au nord-ouest le pays paraissait rude et inégal, les montagnes se terminant en précipices de roche ; cependant leurs sommets et leurs flancs moins escarpés étaient épaisément boisés de bois franc. Nous vîmes quelques canadiens qui nous informèrent que nous arrivions à la rivière du nord, et que nous étions rendus au derniers établissements de cette rivière ; quelques-uns des gens nous dirent aussi que le lieu s'appelait Seigneurie Dumont ; tandis que d'autres l'appellent Abercrombie. En cet endroit la rivière a environ cent pieds de large. Nous regardâmes comme une circonstance heureuse pour nous d'avoir atteint la rivière en cet endroit, car au nord le terrain paraissait si montagneux et si rude, que probablement nous aurions battu bien du pays avant de trouver un endroit ou passer à gué. Nous dinâmes du côté oriental de la rivière, et nous traversâmes six cents pieds de défrichement, et ensuite nous entrâmes dans une pruchière et cédrière, car on ne pouvait pas l'appeler savanne, et nous chainâmes dix-sept cents pieds de plus, après quoi nous campâmes pour la nuit pendant un fort orage de pluie et de vent, qui continua sans interruption toute la nuit. A huit heures le thermomètre était à 58.

14 Octobre:

Thermomètre à six heures, cinquante. Vers le matin, le vent s'était apaisé et il tombait une pluie régulière, qui dura tout le jour, et nous ne crûmes pas à propos de courir le risque de gâter nos provisions, en conséquence nous résolûmes de ne
point

point nous mettre en marche ce jour là. A dix heures une tempête affreuse de vent, venant du nord-ouest passa au dessus de nous, et continua par raffales jusqu'à onze heures ; alors le ciel s'éclaircit et les étoiles brillèrent avec beaucoup d'éclat.

15 Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante-six. Le matin le temps était nébuleux, et il tomba plusieurs ondées de pluie. A 9 heures le temps s'éclaircit, mais peu de temps après, il se recouvrit de nouveau et nous eumes plusieurs fortes ondées ; à 11 heures la pluie cessa, et lassés d'attendre un changement décidé, nous primes la résolution d'avancer, en commandant à nos gens de garder la farine au tant que possible, de l'humidité. A quelques verges de notre camp nous tombâmes dans un ancien sentier sauvage, qui allait dans notre direction ; nous en profitâmes et nous le suivîmes l'espace de deux milles et demi ; le sentier nous conduisit sur un terrain plan et assez bon, jusqu'aux bords d'un beau lac, contenant quatre ou cinq jolies petites îles ; le bois sur les bords du lac au nord et à l'ouest était principalement pruche, épinette et sapin beaumarier ; mais les hauteurs étaient couvertes de bois franc. En arrivant au lac nous essayâmes un violent orage de tonnerre, et le soleil n'ayant qu'une demi-heure de haut, nous campâmes pour la nuit. Thermomètre à huit heures, trente-neuf. Grêle et pluie toute la nuit.

16 Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante deux. Temps couvert le matin. A sept heures et demie il s'éleva un gros vent du nord-ouest, qui emporta les nuages, et nous nous mîmes en route. Nous commençâmes par faire le tour de l'extrémité sud-est du lac, jusqu'à ce que nous fumes arrivés du côté opposé à celui où les gens avaient nettoyé le bord de l'eau. A ce bout du lac le terrain est de niveau. Laisant le lac, nous rencontrâmes d'abord cinq cents pieds de montée raide et rocheuse, et ensuite cinq cents de terrain assez plan ; bois, hêtre et érable. Nous aperçûmes un autre lac près de nous à droite, et nous ne savions trop si notre ligne ne l'atteindrait pas ; mais après avoir chaîné cinq cents pieds de plus, par une descente graduelle, nous nous trouvâmes au N. N. Ouest d'icelui. Ce lac était long et étroit. Les cinq

cinq cents pieds suivants étaient de terrain plan ; encombré d'un grand nombre d'arbres tombés ; ceux qui étaient debout étaient d'épinette, de cèdre de beaume et de quelques pins. Deux cents pieds de plus sur une petite montagne, et trois cents cinquante pieds sur un terrain plan, nous menèrent au pied d'une raide acclivité, cent cinquante pieds jusqu'au sommet ; comme d'ordinaire une petite vallée d'un côté, montant graduellement autour de la hauteur. Nous avançâmes ensuite cinq cents pieds sur un terrain rude, jusqu'au sommet de la montagne, et cinq cents pieds de terrain uni. Ensuite une descente graduelle jusqu'au bord d'un précipice de trente pieds de haut. Avant de descendre dans la vallée, au pied du précipice, et qui était la continuation de celle que nous avons traversée auparavant, nous primes le temps de jouir de la vue étendue que nous avions du pays, plusieurs milles au nord et au nord-est. Les côtés et les sommets des hauteurs paraissaient couverts de bois franc, avec quelques taches de bois noir çà et là dans les vallées. Les hauteurs étaient brisées, mais elles paraissaient avoir beaucoup perdu de cette apparence rude et montagneuse, que nous avons remarquée avant d'arriver à la rivière du nord. Etant allés quelques verges à droite, nous trouvâmes une descente praticable pour parvenir à la vallée, et nous continuâmes sur un terrain plan l'espace de trois cent cinquante pieds ; bois, hêtre et érable. Nous fîmes une descente graduelle de cent pieds et ensuite une montée graduelle de quatre cents pieds. Six cents pieds de terrain plan à travers un bocage de pruche, d'épinette, de sapin beaumier et de hêtre, nous menèrent à une savanne de sept cents pieds de long, traversée d'un ruisseau. Nous montâmes ensuite graduellement l'espace de cent pieds ; bois, pruche et cèdre. Trois cent cinquante pieds de plus sur un terrain très rude, nous conduisirent à un placage d'arpenteur. Nous constatâmes que c'était la ligne du township de Kilkenny, et nous campâmes près de la borne pour la nuit. Nous suivîmes la ligne vers le nord pour une certaine distance, mais le terrain était extrêmement rude, et le feu y avait passé par endroits. Thermomètre à huit heures, trente-deux degrés.

17 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-deux. Temps beau et froid le matin. Notre objet était alors de descendre la ligne, et de nous rendre aux habitations que nous savions exister entre le sixième

ième et le septième rang, ou le sixième ou le cinquième rang, afin de prendre les provisions qu'on était convenu d'envoyer à la maison de Fall, dans New-Glasgow. Nous partîmes à sept heures et nous descendîmes la ligne du township jusqu'à un petit lac. Nous gagnâmes alors au nord-est et nous tombâmes bientôt sur un autre lac; nous descendîmes encore entre les deux, et traversant la décharge, nous continuâmes à descendre jusqu'à la terre de M. J. Fraser, sur le lot vingt-sept, sixième rang. Laisant nos provisions et nos instrumens entre les mains de M. Fraser, nous nous rendîmes à la maison de M. Fall dans New-Glasgow, éloignée de six milles; ne trouvant pas nos provisions déposées chez lui, nous descendîmes trois milles plus bas, aux moulins de M. Lloyd, qui nous reçut et nous traita avec beaucoup d'hospitalité. Ces moulins sont situés sur la Rivière Achigan.

18 Octobre.

Ce matin les provisions arrivèrent, et nous étant procuré une voiture pour les transporter jusqu'au bout du chemin, nous partîmes à deux heures pour retourner à Kilkenny, tout le parti étant très flatté de la bonté et des attentions que M. Lloyd nous avait montrées. Nous transportâmes nos provisions à travers le bois à partir du bout du chemin, et nous arrivâmes au défrichement de Fraser, à cinq heures et un quart, et nous campâmes au bord du bois.

19 Octobre.

Orages de vent et de pluie toute la nuit et qui continuèrent tout la journée. Pendant que nos gens raccommodaient leurs vêtemens déchirés, nous nous rendîmes à travers le bois jusqu'au Lac Achigan, étendue d'eau d'une beauté remarquable; les rivages pittoresques et bien boisés; du côté du sud il y a quelques pins rouges. Ce lac est renommé parmi les nouveaux habitans de New-Glasgow et de Kilkenny pour la belle truite qui y abonde. Il est situé au nord du dernier établissement de ce township. Les terres qui l'entourent sont des réserves du clergé, à l'exception d'environ six cents acres. Le bois que nous aperçûmes en approchant du lac était, hêtre, bouleau noir, érable, bois de fer, bois blanc, pruche, sapin beaumier et pin blanc. Le soir nous retournâmes au camp éloigné de deux milles.

D

20 Octobre.

20 Octobre.

Il plut tout ce jour. Nous reçûmes des lettres, &c. par exprès, des commissaires. Nous employâmes la journée à mettre la farine et lard dans des sacs, et à tout préparer pour notre départ.

21 Octobre.

La pluie continua sans interruption toute la nuit, mais au point du jour le vent tourna au nord-ouest et souffla très fort. Thermomètre trente-trois degrés. Après déjeuner nous nous mîmes en marche pour atteindre la ligne entre le septième et huitième rang, attendu que ce jour que nous avions résolu de suivre cette route et de profiter des anciens placages. Nous joignîmes la Rivière Achigan environ un demi-mille au dessous du lac, et nous la traversâmes sur un arbre ; nous n'avions fait qu'une petite distance que nous arrivâmes encore sur cette même rivière ; nous abattîmes un autre arbre et nous la traversâmes de nouveau, et nous nous avançâmes quelques verges de distance, lorsqu'à notre grande surprise nous arrivâmes pour la troisième fois à la même rivière, qui avait fait un détour tout-à-fait singulier. Nous traversâmes ce coude à gué, vû qu'il était peu profond. Comme la nuit approchait nous campâmes sur le rivage nord-est. Le pays que nous avons parcouru ce jour-là était généralement plan, le sol une forte marne argileuse, et de beau bois franc. Il faudrait aller un peu plus au nord ou au sud pour éviter de traverser la rivière trois fois. La largeur moyenne de la rivière, est quatre-vingts pieds. Thermomètre à huit heures, trente-sept.

22 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-et-un. Nous partîmes à sept heures et demie et nous continuâmes à suivre la ligne entre le septième et le huitième rang. Nous montâmes d'abord une montagne rude et rocheuse, vallée de bois franc à environ cent verges à gauche. En arrivant à la borne qui sépare le lot vingt-deux, nous trouvâmes le terrain plan, et épaisément boisé de bois franc. En marchant au sud environ cent verges, nous eumes un point de vue superbe et étendu sur des rangées de hauteurs escarpées, qui paraissaient courir parallèlement à notre ligne environ trois à quatre mille au sud-est. La vallée située dans

dans l'intervalle était un terrain plan et boisé de bois franc. Nous continuâmes le long d'une vallée, après une petite descente en partant de la hauteur où nous étions, jusqu'à ce que nous fumes arrivés au lot No. vingt, et ensuite nous montâmes une petite acclivité, un peu rocheuse. Nous passâmes ensuite sur un terrain rude, mais assez plan, la rudesse étant en grande partie occasionné par le grand nombre de cailloux épars çà et là. Nous trouvâmes la même espèce de terre, bois mêlé, jusqu'au lot No. 19 ; ensuite la terre devint plus planne jusqu'au lot No. 18. Les nouveaux habitans regardent chacun de ces lots comme mesurant environ un tiers de mille de largeur. A une petite distance au delà de la borne nous traversâmes une rivière, et nous montâmes très graduellement une montagne, jusqu'au lot 17 ; bois mêlé. Nous trouvant au pied d'une belle vallée de bois franc, à une petite distance à notre droite, laquelle nous mena de nouveau à la ligne près du lot No. 16. La montagne était rocheuse et escarpée. Cinquante pieds de montée nous menèrent à la borne qui divise le lot No. 16 du lot No. 17. Nous fîmes quelques acres le long du sommet de cette petite hauteur ; et nous dinâmes dans une pruchière. Après diner nous entrâmes dans une savanne de trois acres de large, et ensuite nous eumes une petite montée, un peu rude et rocheuse ; bois, pruche, épinette, sapin beaumier, hêtre et érable. Nous atteignîmes la borne quatorzième, ayant manqué la quinzième. Il plut et venta avec une grande violence toute l'après-midi et toute la soirée. Le caractère général du pays que nous avons parcouru ce jour là était d'être rude et rocheux ; mais le sol était ferme et le bois grand, et le terrain bien arrosé. A une distance le pays paraissait montagneux et inégal, mais lorsqu'on approchait il perdait beaucoup de ce caractère, vû que les hauteurs avaient ordinairement une montée facile, et invariablement une vallée à leurs pieds, soit au nord soit au sud. Nous campâmes sur le bord d'une petite rivière. Pluie toute la nuit.

23 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-trois, Ce jour là à trois heures du matin, il s'éleva un gros vent du nord-ouest, et quelques arbres furent renversés dans le voisinage de notre camp. Nous nous mîmes en marche à sept heures et demie et nous traversâmes une pruchière, et nous traversâmes de nouveau la petite

tite rivière qui passait derrière notre camp. Nous continuâmes à avancer sur un pays plan, bois mêlé jusqu'au lot No. treize. Cette étendue de terrain plan continua encore quelques acres et se termina en une petite vallée, couverte de hêtre et d'érable, bornée par une hauteur s'élevant un peu raidement jusqu'à soixante pieds. Nous continuâmes le long du sommet plan de cette hauteur quelques verges au delà de la douzième borne, après quoi nous descendîmes graduellement, et nous arrivâmes à l'extrémité sud-est d'un petit lac ou étang, dont la décharge était une rivière très petite mais profonde et qu'il nous fallut traverser sur un arbre. Les bords du lac étaient bas ; bois, pin, pruche, épinette, et sapin beaumier. Nous montâmes graduellement quatre cents pieds parmi du pin et du cèdre ; les cinquante premiers pieds furent un peu raides. Cela nous mena au bord d'un précipice de vingt pieds de haut ; c'était le commencement du lot No. onze. En avançant le long d'une vallée une petite distance, au sud-est, on éviterait ce précipice et cette rivière. Au pied du précipice commençait une belle vallée de bois franc que nous traversâmes l'espace de plusieurs centaines de pieds, et ensuite nous entrâmes dans une forêt de pruche et de cèdre sur les bords d'un autre petit lac ou étang ; près de nous à gauche, cette forêt ou savanne de pruche, (car elle n'est rien autre chose de mieux,) continuait jusqu'au lot No. dix, et elle est beaucoup encombrée de chablis. En entrant sur le lot No. dix, nous passâmes sur un terrain plan, jusqu'au No. neuf. Bois, principalement bouleau et pruche, avec quelques hêtres et épinettes. Le vent avait augmenté de force, et soufflait par violentes raffales, et les arbres tombaient autour de nous, ce qui nous tenait sur le qui vive. Après avoir passé sur des terrains bas et humides, nous entrâmes dans le bois franc et nous commençâmes à monter une hauteur, passant la huitième borne. La hauteur n'était ni haute ni escarpée, et nous en suivîmes le plat sommet jusqu'au lot No. sept. Le sol, belle marne légère ; bois, hêtre, bouleau et érable ; en entrant dans le septième lot, nous fîmes une descente rapide qui nous conduisit à un plateau de deux cents pieds de large ; une belle vallée de bois franc faisant un détour vers le commencement du huitième lot, où nous avons commencé à monter la hauteur. Cette vallée s'étendait vers le nord, passant diagonalement à travers le huitième, le neuvième et le dixième rang et était épaisément boisée, de hêtre et d'érable. Nous descendîmes une côte par une pente rapide de deux cent cinquante pieds, et nous traversâmes une rivière de vingt pieds de large.

Environ

Environ trois cent cinquante pieds au delà de la rivière, nous entrâmes dans le sixième lot ; bois, pruche et épinette ; le terrain s'élevant graduellement à une petite distance, et se terminant par une descente rapide dans une petite vallée. Le roc était du quartz rongé par le temps d'une manière si remarquable, qu'à la première vue, il avait l'apparence de stratification. Une petite élévation de terre traversait cette vallée. Nous arrivâmes bientôt au pied d'une petite hauteur couverte de bois mêlé, du sommet de laquelle nous commandions une vue très étendue ; tout près de nous, à droite et à gauche, le pays nous parut plat, borné à quelque distance par des hauteurs élevées ; en face de nous courait aussi une rangée de hauteurs brisées. Nous descendîmes de la hauteur dans une petite savanne et nous entrâmes sur le cinquième lot. Cette savanne nous mena au bord d'une falaise d'environ trente pieds de haut ; nous nous avançâmes une petite distance d'un côté et nous descendîmes dans une aulnaie et nous traversâmes un ruisseau ; nous montâmes ensuite une petite hauteur épaisément boisée de pruche, de sapin beaumier et d'épinette. En descendant la hauteur nous arrivâmes encore à un précipice de douze pieds de haut ; roc, quartz blanc ; et nous tombâmes sur une espèce de terrasse ; bois, hêtre et érable. Le feu avait autrefois passé sur ce terrain. Nous campâmes pour la nuit sur une petite élévation qui traversait cette terrasse ou vallon. Ici nous remarquâmes encore l'apparence extraordinaire de stratification du quartz. Au sud-est, à environ cent verges de notre camp, une vallée s'étendait jusqu'à une très grande distance dans une direction parallèle à notre ligne. Au nord-ouest aussi, à peu près à la même distance de notre camp, il y avait une autre vallée plus profonde encore, qui paraissait se diriger en serpentant vers le vallon que nous avions traversé en entrant dans le huitième lot. La soirée était belle. Thermomètre trente-et-un degrés.

24 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-huit. Nous partîmes à sept heures, et nous montâmes une hauteur élevée et escarpée pour arriver au troisième lot. On peut éviter cette hauteur en passant soit à droite soit à gauche. De son sommet la vue s'étendait au loin, et à une vaste distance au nord et au nord-ouest elle était bornée par une chaîne de hautes montagnes. Descendant de la hauteur

hauteur pour continuer notre ligne, nous arrivâmes à la vallée qui faisait le tour au nord-ouest de la hauteur ; bois mêlé ; bon sol, mais un peu rocheux ; les rochers contenant de la mine de fer noir. La vallée continuait environ mille pieds plus loin et se terminait par une aulnaie. Ici nous entrâmes sur le deuxième lot. Dans l'aulnaie que nous venions de traverser passait un petit ruisseau que nous traversâmes, et nous montâmes graduellement une hauteur peu élevée, près du sommet de laquelle nous passâmes un ruisseau ; bois, principalement pruche, épinette et sapin beaumier. Environ mille pieds d'assez bonne terre, à partir du haut de cette élévation, nous conduisirent à un autre ruisseau, et presque aussitôt après nous entrâmes dans le premier lot, qui sous tous les rapports ressemblait beaucoup au lot No. deux. Nous traversâmes une petite savanne, mais pas mauvaise, et ensuite montant graduellement l'espace d'environ trois cents pieds, nous arrivâmes aux limites du township. Nous trouvâmes la borne qui divise le septième du huitième rang de Rawdon. Après diner nous suivîmes la ligne qui court entre le septième et le huitième rang de Rawdon, en descendant le côté d'une hauteur très élevée, qui nous conduisit, après que nous eumes traversé un cours d'eau, au nord-ouest d'un très beau lac. Le bois qui couvrait la hauteur était érable et hêtre. Nous fîmes le tour de l'extrémité nord du lac sur un terrain plan, en passant au pied d'une falaise de syénite d'environ cinquante pieds de haut, et traversant une petite rivière d'une très belle eau tout près d'une ancienne cabanne. Près de la cabanne nous traversâmes un autre ruisseau, et nous entrâmes dans une forêt de pruche et de cèdre, qui cédèrent bientôt la place au hêtre et à l'érable, et nous continuâmes environ mille pieds sur de bonne terre. Ici nous campâmes pour la nuit sur le bord du lac. Les rivages opposés paraissaient levés et pittoresques.

25 Octobre.

Forte gelée toute la nuit. Thermomètre à six heures, vingt-sept. Nous partîmes à sept heures et demie et nous descendîmes par une pente rapide jusqu'à la décharge du lac ; nous passâmes sur une chaussée de castors, et nous remarquâmes que ce cours d'eau se dirigeait au nord. Après une légère descente, nous entrâmes sur le quatrième lot de Rawdon, toujours entre le septième et le huitième rang. Nous fîmes une descente graduelle de cinquante

quante pieds et nous continuâmes sur un terrain plan, jusqu'au cinquième lot ; bois, hêtre et érable ; sol, marne légère et sablonneuse. En entrant sur le cinquième lot, nous trouvâmes le terrain rude ; bois, pruche, épinette et cèdre ; cette espace rude se terminait par une descente rapide dans une vallée ; bois noir encore. Cette vallée suit le côté septentrional de la hauteur, jusqu'à ce qu'elle rencontre le terrain plan, sur le quatrième lot. Nous traversâmes un petit ruisseau, et nous descendîmes graduellement environ cent pieds, et nous rencontrâmes une petite rivière courant au sud-est. Cette rivière avait environ dix-huit pieds de large. Nous traversâmes un sentier et nous continuâmes sur un terrain plan une certaine distance, jusqu'à ce que nous arrivâmes à un petit ruisseau. Nous montâmes alors par une douce acclivité jusqu'au sommet d'une petite hauteur, et presque aussitôt nous descendîmes une côte rapide de quarante pieds qui nous conduisit dans un vallon. Le bois que nous avons rencontré depuis que nous avons traversé le cours d'eau ou petite rivière, était de la pruche, de l'épinette, du sapin beaumier et quelques bouleaux noirs. En entrant dans la vallée, nous traversâmes une petite rivière, et nous arrivâmes à un défrichement, mais sans habitations. Ici nous vîmes un autre chemin de bois ou sentier. Nous entrâmes bientôt sur le septième lot et nous montâmes une hauteur très élevée ; il y avait une monter graduelle tout près de nous à notre droite ou au sud-est. Cette hauteur était couverte de bouleau et d'érable. Nous fîmes le tour d'une partie rude de la hauteur et nous entrâmes sur le huitième lot, et ensuite nous eumes encore à monter un terrain rude et escarpé. En gagnant le sommet nous vîmes qu'une belle vallée ou grand ravin faisait le tour au sud-est. A une grande distance dans une direction sud, nous pouvions distinguer une nappe d'eau que nous nous imaginâmes être dans les environs de Montréal, et dans le milieu de la distance nous apercevions une flèche étammée, et le comble d'un ou deux bâtimens brillant au soleil. De l'élévation où nous étions le pays intermédiaire nous paraissait former un plateau presque parfait. Nous descendîmes par une pente graduelle dans une vallée de pruche, d'épinette et de cèdre, et trouvant de l'eau sous la racine d'un arbre, nous arrêtâmes pour diner. En ouvrant un chemin dans cette direction, on devrait, comme de raison, profiter du ravin qui est au sud-est. Après diner nous poursuivîmes notre marche, et nous trouvâmes que la vallée se terminait en un petit marécage, qui nous conduisit sur le neuvième lot. Nous attendions

attendions clairement le bruit d'une chute ou d'un gros rapide au nord. Tout ce lot était une continuation de terrain ondoyant couvert presque en entier de bois franc. Dans un vallon coulait un ruisseau d'une belle eau claire. Nous fîmes une montée graduelle et nous entrâmes bientôt dans un défrichement sur le dixième lot, et dans un autre sur le onzième lot. Les habitans s'occupaient à faire de la potasse. Nous laissâmes ces défrichemens par un petit sentier qui conduisait à l'est, et bientôt après nous arrivâmes à une autre ferme. Nous tournâmes alors notre course un peu plus au nord, et nous passâmes dans un bois l'espace d'environ un demi-mille, qui nous mena à une prairie, ou langue de terre intermédiaire sur les bords de la rivière Lac Ouerreau. Ici nous campâmes pour la nuit. Cette belle rivière (qui en cet endroit est profonde et roule une masse d'eau considérable,) tire son nom d'un grand lac qui est à plusieurs lieues au nord des établissemens de Rawdon, et est navigable aux canots dans toute la distance. Quelques sauvages que nous trouvâmes campés sur ses bords, nous informèrent que le lac Ouerreau était à une demi-journée de marche d'un très grand lac qui était la source de la rivière du nord, et que la communication avec les rivières Matawa et Vermillion, était près de ces mêmes lacs. Les rivages où nous campâmes étaient bas et favorables à l'érection d'un pont. Les bords de la rivière étaient assez bien habités, et un chemin ouvert du côté opposé communiquait avec les parties inférieures du Township et la Seigneurie de l'Assomption.

26 Octobre.

Gelée le matin. Thermomètre à six heures, vingt-six. Nous commençâmes par transporter nos provisions de l'autre côté de la rivière dans un vieux canot que nous trouvâmes sur le rivage occidental. Tout notre bagage rendu en sûreté de l'autre côté, nous nous avançâmes sur la rive orientale jusqu'au quinzième lot du septième rang, appartenant à M. Bagnol, où nous réûffîmes à nous procurer une voiture pour transporter nos provisions jusqu'au moulin de M. Hobbs, sur la rivière Rouge. Une partie des gens firent le tour avec la voiture, et le reste avec leurs haches, nous accompagnèrent jusqu'à notre ligne. Après avoir passé dans une petite savanne, nous montâmes une côte et entrâmes dans un défrichement sur le quinzième et le seizième lot. Le terrain continua d'être plan jusqu'au pied d'une hauteur élevée et escarpée
ou

ou montagne, comme on l'appelle ordinairement. Sol argileux. Nous gagnâmes le sommet de cette hauteur en faisant un détour au sud-est par une gorge dans laquelle descendait un petit ruisseau; bois, hêtre et érable. En gagnant le côté opposé de la hauteur, nous descendîmes dans un défrichement par une pente un peu rapide. Ici le terrain était plat, et continua de l'être jusqu'à la terre suivante, qui était sur la Rivière Rouge, et appartenait à M. Hobbs. Nous nous rendîmes au moulin, et nous trouvâmes que le bagage y était arrivé une dizaine de minutes avant nous. M. Hobbs nous fournit une voiture pour transporter nos provisions jusqu'à la terre d'un M. Brown sur le lot vingt-huit, cette terre se trouvant près de la ligne que nous suivions. Après diner, nous traversâmes la Rivière Rouge, qui a environ trente à trente-cinq pieds de large, accompagné de M. Hobbs, qui nous offrit obligeamment de nous montrer la route la plus directe, à travers le bois, pour nous rendre à la ferme de Brown. Laisant la rivière, nous passâmes sur une petite hauteur et nous frappâmes bientôt sur la ligne qui sépare le septième et le huitième rang. Nous continuâmes dans le voisinage de notre ligne, mais généralement un peu plus au sud, sur un beau terrain plan, bien boisé de hêtre et d'érable. Nous traversâmes entre deux fermes, et nous arrivâmes à celle de Brown à cinq heures, laquelle est située sur le vingt-huitième lot, septième rang, et à quatre acres et demi de l'augmentation de Kildare. L'air était brûlant et étouffant, et le ciel couvert. Un peu après cinq heures nous essayâmes un violent orage de tonnerre, qui dura jusqu'à dix heures. Nous eumes quelques éclairs et coups de tonnerre qui étaient vraiment effroyables. Thermomètre à huit heures, cinquante-deux.

27 Octobre.

Temp: couvert, mais apparences d'un changement favorable. Nos gens se plaignant d'avoir le col blessé de porter des fardeaux pesans sur un pays aussi rude, nous engageâmes deux hommes pour nous accompagner ce jour-là. Nous partîmes de la ferme de Brown à huit heures, et ayant traversé quatre acres et demi, nous entrâmes dans l'augmentation de Kildare, et nous suivîmes la ligne de front du premier rang. En entrant sur le premier lot, nous tombâmes d'une petite côte dans une vallée, et bientôt après nous montâmes une autre côte, et nous continuâmes sur un terrain plan jusqu'au deuxième lot, où nous passâmes dans une savanne de pruche et de cèdre, au nord de laquelle coulait une pe-

E

tite

tite rivière. Après avoir traversé la rivière nous entrâmes dans une aulnaie arrosée par un petit ruisseau. Depuis l'aulnaie à aller jusqu'au troisième lot, le terrain était plan ; bois, épinette, sapin, beaumier et bouleau. La terre était encore plane, jusqu'au trois quarts environ du lot, après quoi nous montâmes une montagne escarpée sur le quatrième lot. Nos gens remontèrent une vallée près de nous du côté du sud jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la ligne ; bois, hêtre et érable. Nous descendîmes par le côté nord-est de la montagne, par une pente très rapide, dans une vallée située dans le cinquième lot, dans laquelle passait une petite rivière de quinze pieds de large environ. Nous montâmes ensuite une petite hauteur plate sur le sommet et nous entrâmes sur le sixième lot. La vallée était alors située au nord-ouest de nous ; bois mêlé, avec quelques grands pins. A l'exception de deux ou trois petites montées et descentes, tout ce lot était un terrain plan. Bon sol ; bois, hêtre et érable. En entrant sur le septième lot, nous passâmes un petit cours d'eau, et ensuite un terrain plan, mais un peu rocheux l'espace du tiers du lot environ, après quoi nous arrivâmes au bord d'un précipice de vingt-cinq pieds de haut. Roc, syénite, dans lequel le quartz abonde. A notre droite un lac. Nous descendîmes dans la vallée en allant un peu au sud, et nous nous avançâmes sur le terrain plan au pied du précipice, jusqu'à ce que nous fussions arrivés sur les bords d'un grand lac, ayant traversé une rivière peu de temps après notre entrée dans la vallée ; bois, principalement hêtre et érable. Nous passâmes nos provisions de l'autre côté sur un cajeu conduit par deux hommes, tandis que le restant du parti fit le tour de l'extrémité septentrionale du lac, jusqu'à ce que nous fussions tombés sur notre ligne. Une petite côte, puis un terrain plan, puis une autre côte, nous conduisirent au onzième lot. Bonne terre ; bois, hêtre et érable. Le roc était encore du syénite, dans lequel abondaient de larges masses de quartz blanc. Notre route courut ensuite le long d'une hauteur jusqu'au douzième lot. Ici la terre devint plane pour une petite distance, après laquelle elle s'éleva en une petite hauteur ; de l'autre côté, une très petite savanne, que nous traversâmes, et nous continuâmes sur un terrain plat jusqu'au treizième lot. Bonne terre ; bois, hêtre, bouleau, sapin, beaumier, et érable. Depuis notre entrée sur le treizième lot nous montâmes jusqu'à ce que nous fumes arrivés au sommet d'une autre éminence ; le terrain continua alors d'être plan pour une certaine distance, coupé en quelques endroits par de petits ravins, jusqu'à ce que nous fumes arrivés, par une descente rapide, à une

vallée

vallée qui tournait à notre droite, vers le lac que nous venions de passer. La vallée était un peu marécageuse, et un ruisseau y coulait ; bois, épinette, sapin beaumier, cèdre et pruche. Ici nous entrâmes sur le quatorzième lot. Après avoir avancé environ quatre acres, nous arrivâmes à une autre borne marquée quatorze, et divisant l'augmentation de Kildare de la Seigneurie Daillebout. Nous campâmes pour la nuit près de la dernière borne. Thermomètre à huit heures, quarante-six.

28 Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante-quatre. Forte pluie qui finit par un épais brouillard humide ; l'air épais et étouffant alors. Nous payâmes les deux hommes que nous avions engagés, et ils s'en retournèrent. Nous envoyâmes deux hommes en avant pour couper et poser les piquets, tandis que les autres arrangeaient une partie des provisions pour les mettre en cache. Damas nous accompagna ou sud de notre ligne, attendu que nous désirions fortement constater la nature et l'apparence du pays dans cette direction. Nous traversâmes une savanne, et nous montâmes une hauteur élevée et rude, mais la brume était si épaisse, que nous ne pouvions voir à une distance, quoique nous fussions évidemment à une élévation considérable au dessus du pays environnant. Descendant la hauteur par une pente graduelle vers le sud, nous continuâmes à nous avancer environ un demi-mille, lorsque nous pensâmes à revenir sur nos pas, car nos gens devaient par ce temps avoir coupé assez loin pour nous permettre de commencer le chainage. Nous proposâmes à Damas, le sauvage, de nous ramener par une autre route, pour éviter la hauteur escarpée et les mauvaises savannes que nous avions traversées. Il prit en conséquence un grand détour par le pied de la montagne, et ensuite s'avança dans toute direction possible, de manière à éviter toutes les côtes et toutes les savannes qui se rencontraient sur notre voie. A la fin nous commençâmes à exprimer notre crainte qu'il ne fût allé trop au nord de notre ligne ; il sourit et nous montra la borne d'arpentage à environ dix verges en avant de nous ; c'était là justement le point d'où nous étions partis le matin. Nous traversâmes un petit ruisseau, et nous nous rendîmes au camp, où nous fîmes un diner hâtif, et nous envoyâmes les trois hommes relever ceux qui étaient à l'ouvrage. Après avoir fait une cache sûre, nous commençâmes à chainer à partir de la ligne sud-ouest de Daillebout. Nous montâmes graduellement mille pieds d'un terrain
brisé

brisé en petites rangées de hauteurs ; ensuite mille pieds d'un bon terrain plan et bien boisé, et deux mille pieds de terrain bas et un peu marécageux ; bois, cèdre, pruche, épinette et sapin beaumier. Le terrain continua à varier, étant rude par endroits et plan en d'autres, l'espace de deux mille trois cents pieds ; bois, principalement pruche et sapin beaumier. Nous arrivâmes à un endroit où le feu avait passé et détruit tout le grand bois ; la jeune pousse était de bouleau et de sapin. Nous nous avançâmes par ce bois demi-brûlé l'espace de onze cents pieds, et nous campâmes pour la nuit sur le bord d'un ruisseau. Thermomètre à huit heures, trente-cinq.

29 Octobre.

Thermomètre à six heures, vingt-six. Nous nous mîmes à l'ouvrage à sept heures et demie et nous chaînâmes huit cents pieds de terrain plan et deux cents pieds sur le flanc d'une montagne ; bois mêlé. Cinq cents pieds par une descente rude et rocheuse, nous menèrent au terrain plan. Une belle vallée près de nous à notre gauche. Ce plateau avait sept cents pieds de large, étant un peu rocheux et se terminait par une déclivité de mille pieds ; les premiers cinq cents pieds graduels, mais les autres cinq cents raides. Bois de toute sorte. Nous passâmes un ruisseau et nous fîmes encore cinq cents pieds sur la même espèce de terrain rude ; sol, marne légère et sablonneuse ; bois, bouleau, sapin et épinette. Nous fîmes ensuite quinze cents pieds, partie en aunaie, parti de terrain montueux et rude ; une étroite vallée dans laquelle coulait un ruisseau près de nous dans toute cette distance. Nous arrivâmes à un ravin dans lequel passait de l'eau ; nous y dinâmes et ensuite nous fîmes cinq cents pieds sur l'acclivité escarpée d'une montagne, parmi des jeunes peupliers et bouleaux. Le feu avait passé dans cet endroit. Nous nous avançâmes quatre cents pieds sur un terrain plat, et cent pieds de montée graduelle parmi du hêtre et de l'érable nous conduisirent au haut d'une montagne. Cette montagne était si escarpée et si rude par endroits, que nous avons été obligés de la gravir en nous prenant aux arbres. Du haut de cette montagne nous commandions une vaste vue. A ses pieds, du côté du nord-ouest, il y avait une belle vallée qui offrirait un bon passage à un chemin. Cette vallée était bornée au nord et au nord-ouest par des côtes élevées et encore plus au nord par des montagnes d'une apparence brisée. Autant que l'œil pouvait s'en assurer les hauteurs au delà de la vallée étaient couvertes

vertes jusqu'à leurs sommets de bois franc. Au sud-est et à l'est, le terrain était formé de hauteurs faisant une douce ondulation. Nous poursuivîmes notre route sur cinq cents pieds de terrain plan ; bois, hêtre et érable ; et ensuite sur deux mille deux cent quatre-vingts pieds de belle terre, ayant une pente presque imperceptible, parmi de belles hêtrières et érablières ; nous passâmes des cabannes à fucières. Ne trouvant pas d'eau nous revînmes sur nos pas cinq cents pieds et nous campâmes sur le bord d'un petit ruisseau. Pendant toute cette journée nous avons entendu un grand bruit d'eau, vers le nord. Thermomètre à huit heures, trente-deux.

30 Octobre.

Thermomètre à six heures, vingt-six. Nous partîmes de notre camp à sept heures moins un quart, et nous commençâmes à chainer de l'endroit où nous étions restés la veille au soir. Quatorze cents pieds de bonne terre plane, nous conduisirent tout-à-coup au bord d'un précipice de marne légère, et ayant environ deux cents pieds de haut. Le bois que nous avons vu ce matin était principalement du jeune peuplier. Au pied du précipice passait une rivière rapide, qui environ un mille au nord se précipitait du haut d'une hauteur de roche. Au delà de la rivière le pays paraissait plus uni, à l'exception d'une haute éminence près des bords de la rivière. Nous gravîmes le précipice jusqu'à une bande de terre intermédiaire ; le long de laquelle nous trouvâmes un sentier. Nous suivîmes ce chemin l'espace d'environ trois quarts de mille au sud-est, et nous traversâmes plusieurs ravins profonds conduisant graduellement au haut de la côte ; mais nous ne pûmes trouver de place plus propice pour traverser, que l'endroit où nous avons descendu le précipice. Nous renvoyâmes cinq hommes à l'augmentation de Kildare pour chercher les provisions que nous y avons laissées ; et les deux autres se mirent à faire un radeau, qui fut achevé à l'heure du diner ; alors nous traversâmes la rivière et nous campâmes en attendant les gens que nous avons envoyés chercher les provisions. Dans l'après-midi nous allâmes à la cataracte qui était extrêmement pittoresque ; ayant environ soixante pieds de haut et cent pieds de large. Quelques centaines de pieds au-dessous de la chute, la rivière se divise, une branche faisant le tour d'une petite île au nord-est. Les deux branches se rencontrent environ un quart de mille plus bas, et formant plusieurs petits rapides, continuent leurs cours dans un large lit peu profond,

profond, en gagnant vers le St. Laurent. A moins d'un mille au nord-ouest de la ligne que nous avons suivie depuis deux ou trois jours, il y avait une belle vallée, où coulait évidemment une rivière, car nous avons entendu souvent le bruit de l'eau dans cette direction ; et nous ne doutions pas qu'elle n'offrit des facilités au passage d'un chemin. Le bois autour de notre camp était du frêne de marais, de l'orme et de l'érable. Thermomètre à huit heures, trente-trois.

31 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-neuf. A huit heures nous envoyâmes deux hommes en avant pour frayer un passage à travers les buissons en montant la côte. A neuf heures et un quart nos gens avec nos provisions parurent de l'autre côté de la rivière. Lorsque tout fut traversé, nous commençâmes aussitôt notre marche pour monter le rivage d'environ vingt pieds de haut. La terre continua d'être bonne et plane l'espace de cinq cents pieds, après quoi nous rencontrâmes une savanne de cent cinquante pieds, et ensuite trois cent cinquante pieds de montée escarpée. Le haut de la côte fut plan l'espace de cent pied, après quoi nous eûmes encore à faire une montée raide de trois cents cinquante pieds, et nous continuâmes dans une acclivité encore plus raide et plus rude, l'espace de trois cent cinquante pieds, qui nous firent parvenir au haut de cette éminence ; bois, une jeune pousse de peuplier, épinette et sapin. Les restes demi-brûlés d'arbres de pin et de pruche, gisaient épars sur la terre. Nous avançâmes quinze cents pieds sur un terrain plan ; les quinze premiers pieds couverts de hêtre et d'érable, et les cinq cents autres de bois mêlé. Alors nous descendîmes graduellement une pente de cinq cents pieds qui nous conduisit dans un ravin, où nous dinâmes sur le bord d'un ruisseau. Comme nos hommes qui avaient été à la cache étaient bien fatigués, et qu'il pleuvait beaucoup, nous campâmes là pour la nuit. Nous prîmes encore la résolution de laisser une partie de notre farine en cache, pour la préserver de l'humidité.

I Novembre.

Thermomètre à six heures, trente-huit. Temps couvert et humide le matin. Nous partîmes à huit heures ; nous chainâmes deux cents cinquante pieds dans une douce montée et cinq cents pieds

pieds de terrain plan couvert de bois mêlé, jusqu'au bord d'une savanne. Deux cent quatre-vingt pieds nous conduisirent à une petite rivière courant au sud-est, et dont les bords étaient couverts de petits aunages. Mille pieds de plus nous menèrent de l'autre côté d'une savanne au pied d'une côte; les cinq cents dernier pieds pas aussi marécageux que les cinq cents premiers. La côte était raide et rude, mais cinq cents pieds nous menèrent à son sommet; bois, hêtre et érable. Mille pieds de bonne terre, par une montée graduelle, parmi du bois franc, mêlé de bouleau, de pruche, de sapin et d'épinette, nous conduisirent à une petite savanne de cent pieds; après quoi la terre continua d'être planne l'espace de cent pieds; bois mêlé. Nous descendîmes alors par une pente douce l'espace de cinq cents pieds parmi du hêtre et de l'érable, sur un terrain marécageux, et dans du bois noir, qui dura cinq cents pieds. Il pleuvait alors avec force et tout le monde du parti étant mouillé jusqu'au dos, nous résolûmes d'arrêter un peu plutôt que de coutume, pour faire sécher nos vêtements avant de nous coucher, s'il était possible. Nous campâmes donc dans la savanne pour la nuit. Vers le soir la pluie augmenta encore.

2 Novembre.

Thermomètre à six heures, trente-neuf. Il avait plu sans relâche toute la nuit, et la première partie du jour. Nous nous mîmes en marche à sept heures moins un quart, la pluie ayant été suivie par une brume épaisse et humide. Nous passâmes sur cinq cents pieds de terrain bas, que la pluie avait rendu très humide; bois, hêtre, érable, sapin, pruche, et épinette. Les deux cents quatre-vingts pieds qui suivirent étaient plans, et le bois, hêtre et érable; alors nous descendîmes graduellement parmi du bois noir l'espace de mille pieds jusqu'aux bords d'une rivière courant au nord. Quinze cents pieds de terrain plan et de bois mêlé, nous conduisirent à une savanne de cinq cents pieds de large. Nous montâmes alors une côte de cinq cents pieds de terrain, assez uni; bon sol; bois, érable et hêtre. Nous montâmes encore une côte raide de cinq cents pieds et nous continuâmes sur un terrain plan l'espace de sept cent quatre-vingts pieds; et mille pieds de descente très graduelle parmi du hêtre et de l'érable, jusqu'aux bords d'une autre rivière. Après avoir traversé ce cours d'eau nous passâmes sur quinze cents pieds de belle terre s'élevant très graduellement; bois, hêtre et érable. Cela nous

nous mena à une étendue de terrain humide, ou plutôt marécageux, de treize cents pieds de large, et qui se termina par une descente escarpée dans une coulée. Ici nous dinâmes, et ensuite nous fîmes un détour de trois cent cinquante pieds jusqu'à la base d'une côte raide du côté opposé de la coulée, traversant dans notre marche une petite rivière; et nous reprîmes notre ligne. Nous traversâmes d'abord une aunaie de cent cinquante pieds, et ensuite nous montâmes une côte escarpée et raide de cinq cents pieds; et trois cents cinquante pieds le long du plat sommet de cette hauteur, jusqu'à un ravin profond, de cinquante pieds de large; bois mêlé. Cinquante pieds au delà du ravin nous montâmes une côte de roche escarpée de cinq cents pieds, les derniers cent pieds presque perpendiculaires et encombrés de fragmens de roc mouvans, ce qui rendait les pieds très incertains. Trois cent cinquante pieds de montée graduelle nous menèrent au sommet de la montagne; bois mêlé, mais principalement bois blanc. Du haut de la montagne nous commandions une très belle vue. Au nord-est une vallée courait dans une direction parallèle avec notre ligne, et pas à plus d'un demi-mille de distance, et moins probablement. Nous campâmes sur le haut de la montagne pour la nuit. Brume épaisse et humide dans la soirée.

3 Novembre.

Thermomètre à six heures, trente six. Nous montâmes trois cents pieds plus au nord pour éviter une pente de la montagne très rapide, et nous nous mîmes à l'ouvrage à huit heures moins un quart, en descendant deux cents pieds sur le flanc de la hauteur, et passant treize cent pieds de terrain plan, jusqu'au bord d'un petit lac. Le bois autour de ce petit lac ou étang, était de la pruche, du cèdre et du sapin. Nous fîmes le tour du lac du côté du nord, et nous passâmes quatre cents pieds de savanne et cinq cents pieds de montée graduelle; bois noir. Deux cent quatre-vingts pieds de terrain plan et cinq cents de montée, nous menèrent au sommet d'une hauteur; bois, hêtre et érable. Nous descendîmes par une pente rapide de cent pieds dans un ravin, et ensuite nous fîmes seize cents pieds sur un terrain plan, couvert de bois mêlé. Nous continuâmes notre marche en montant une côte l'espace de quatre cents pieds, parmi du hêtre et de l'érable, et mille pieds sur un beau terrain plan, épaisément boisé de bois franc; et ensuite nous descendîmes cinq cents pieds dans un terrain bas et humide. Sept cent quatre-vingts pieds de ce terrain

terrain un peu marécageux nous menèrent à un terrain plus sec et parfaitement plan, l'espace de mille pieds ; bois mêlé. Nous montâmes encore graduellement une côte, cinq cents pieds ; ici nous dinâmes ; et ensuite nous descendîmes cinq cents pieds traversant deux ravins de plus de soixante pieds de large. A une petite distance en avant du dernier ravin nous aperçûmes un placage d'arpenteur. Nous dîmes à nos gens de cesser de couper, pendant que nous suivions ce placage de chaque côté pour trouver une borne. Nous réussîmes à en trouver deux ; celle du sud était marquée R. quatre et cinq ; et celle du nord, cinq et six. Nous nous décidâmes à suivre le placage à partir de la borne du sud ; mais comme il était trop tard pour poursuivre notre marche ce jour là, nous retournâmes à notre ligne et nous campâmes. Il plut toute la nuit, et dans le cours de la nuit il tomba de la neige. Il y avait plusieurs jours et plusieurs nuits que nous n'avions pas vu un ciel clair et serain, et nous avons constamment souffert d'une humidité excessive.

4 Novembre.

Ce matin nous dépêchâmes trois hommes pour aller chercher les provisions que nous avions laissées en cache, et nous envoyâmes le restant de notre monde pour ouvrir un sentier jusqu'à la borne, environ à dix acres de notre camp, avec ordre, s'ils en avaient le temps, de couper à travers les buissons quelques acres vers le nord-est. Les gens entendirent mal nos ordres et continuèrent à couper au sud de la borne, passant sur un terrain qui avait beaucoup souffert du feu. A la fin ils arrivèrent au haut d'une montagne rocheuse et escarpée, d'où ils purent découvrir le fleuve St. Laurent. Il neigeait alors, et ce n'était que lorsque quelque bouffée de vent emportait la neige qu'ils pouvaient voir à une certaine distance. A trois heures les gens revinrent avec les provisions, et dans la soirée le temps s'éclaircit et devint extrêmement froid. Thermomètre à huit heures, trente degrés.

5 Novembre.

Beau temps clair le matin ; le premier beau temps que nous avons eu depuis quelques jours. Thermomètre à six heures, vingt-cinq. Nous laissâmes notre camp à sept heures moins un quart, et nous nous rendîmes à la borne, d'où nous continuâmes le long de la ligne, entre le quatrième et le cinquième

rang du Township de Brandon. L'espace de plusieurs acres nous descendimes une côte raide et élevée, et nous traversâmes une petite rivière courant au sud. Après avoir traversé cette rivière, nous arrivâmes au pied d'une falaise d'environ quarante pieds de haut, presque tout formée de fesspath. Du sommet de cette hauteur la vue s'étendait sur un terrain plan de chaque côté, et d'après les apparences nous eumes lieu de penser que nous étions dans le voisinage des établissemens. Nous continuâmes sur un pays plan l'espace d'environ un quart de mille, de là d'une côte dans une vallée marécageuse. Ici nous attendimes quelque temps dans l'espérance ferme que les gens nous rejoindraient, attendu que nous les avions laissés à une petite distance au delà de la Rivière. Voyant qu'ils ne nous joignaient pas, nous retournâmes sur la côte où nous les avions laissés se reposant, mais ils étaient partis; et nous ne pouvions tracer leurs pas au delà de la petite rivière. Comme nous étions tout-à-fait sans provisions nous prîmes la résolution de ne pas perdre de temps à la recherche de nos gens, mais nous suivimes le placage entre le quatrième et le cinquième rang, dans l'espérance que nous tomberions dans quelque défrichement avant la nuit ou le lendemain matin de bonne heure. Nous pensions aussi qu'il était probable que nos gens étaient allés dans la vallée que nous voyons à notre droite, pour éviter de monter les côtes raides et escarpées que traversait la ligne. Après avoir traversé une seconde fois la rivière et gravi la falaise, nous marchâmes sur un terrain très rude, traversant quelques côtes escarpées que le feu avait ravagées. Le jeune bois était du peuplier et du sapin. A la fin nous arrivâmes à un terrain plat couvert de hêtre et d'érable, et peu de temps après nous nous trouvâmes sur le bord d'un précipice de plus de cent pieds de haut; nous descendimes en gagnant un peu au nord, et là même nous fumes obligés, pour descendre, de nous tenir aux arbres et aux buissons. Au pied coulait un cours d'eau, et à notre surprise nous tombâmes tout-à-coup dans un défrichement, mais nous restâmes fort désappointés lorsque nous nous fumes assurés qu'il n'y avait pas d'habitans. Nous suivimes le chemin de concession qui paraissait être nouvellement fait, et qui était marécageux une certaine distance. De chaque côté il y avait des défrichemens, mais tous sans habitans. A la fin après avoir passé plusieurs lots, défrichés en partie, le chemin commença à devenir meilleur et les terres d'une qualité plus sèches; lorsque tout-à-coup nous arrivâmes au bout d'un nouveau chemin, où six hommes travaillaient. Ce chemin est un de ceux pour lesquels la chambre d'assemblée a dernièrement

dernièrement voté de l'argent, et c'est le seul que nous ayions rencontré, qui communiquât directement avec les anciens établissemens qui bordent le St. Laurent. Nous rencontrâmes un Monsieur Morrison, qui nous informa que nos gens étaient passés une quinzaine de minutes auparavant et qu'ils avaient montré quelque inquiétude sur notre compte ; il nous communiqua aussi l'agréable information qu'il avait été laissé des provisions à la maison de M. Armstrong au Lac Masquinongé, d'où nous étions alors à environ deux milles. Nous eumes bientôt rejoint nos gens, qui comme nous l'avions supposé avaient passé par la vallée au sud de la côte ; et étant tombés dans un chemin, ils crurent ne pouvoir mieux faire que le suivre jusqu'à ce qu'ils tombassent dans la ligne. Nous passâmes sur un pays parfaitement plan et parfaitement établi, faisant partie de la seigneurie de Lanaudière. La maison de M. Armstrong est située du côté sud-est du lac, qui a neuf milles de circonférence ; sa plus grande longueur est du nord-ouest au sud-ouest. Les rivages du lac sont plats ; le sol une marne argileuse ; principalement couvert de pruche, d'épinette, de sapin et de pin blanc. On y cultive toute sorte de grains avec succès ; mais les patates y sont d'une qualité bien médiocre. Dans le lointain au nord et au nord-ouest s'élèvent de hautes montagnes, couvertes, selon que nous en fumes informés, de hêtre et d'érable d'une grande venue. Nous avons toujours été portés à supposer que ce lac était environné de hauteurs ; mais ce n'est pas le cas, attendu que le pays au sud-est et à l'est est un plateau continu. Nous eumes un accueil très hospitalier de la part de M. Armstrong et de M. Monroe, les messieurs à qui on avait confié nos provisions, résidant à la ligne dans la maison de M. Armstrong.

6 Novembre.

Nous eumes une de ces matinées humides, qui avaient régné, (à l'exception d'un ou deux jours,) pendant les derniers quinze jours. Nous donnâmes à nos gens ce jour pour se reposer, ce dont nous avons tous à la vérité un grand besoin. Nous employâmes notre temps à acquérir toutes les informations que nous pouvions obtenir sur les hauteurs que nous remarquions au nord-ouest du lac. Tous les rapports semblaient s'accorder à dire qu'il y avait une étendue considérable de bonne terre, mais montueuse, jusqu'à une certaine distance en arrière ; mais nous ne pumes établir la distance précise.

7 Novembre.

7 Novembre.

Exactement le même temps qu'hier. Plusieurs de nos gens se plaignaient de la fatigue et de maladie. C'est pourquoi nous crûmes plus à propos de faire transporter une partie de nos provisions à quelque point intermédiaire, et le seul endroit certain qu'on paraissait connaître, était un moulin sur la Rivière du Loup, appartenant à M. Kempton ; mais nous ne pûmes constater si ce moulin était dans la Seigneurie ou dans le Township de Hunterstown. Nous engageâmes une personne pour transporter en voiture nos provisions ; mais M. Monroe craignant, que, dans le cas de quelque difficulté imprévue, le jeune homme qui conduirait la voiture, ne fût porté à déposer les provisions avant d'être arrivé au lieu convenu, s'offrit très obligeamment de les accompagner, jusqu'à ce qu'elles fussent rendues en sûreté à un point d'où nous pourrions en avoir des nouvelles, et cela sans aucune rétribution quelconque, et nous supposions que cette marche devait lui prendre cinq jours. Nous partîmes à onze heures, le temps s'étant un peu éclairci. Comme M. Monroe ne devait pas partir pour Berthier, avec le surplus des provisions, avant le lendemain matin, il nous accompagna jusqu'au lieu que nous avions marqué pour un nouveau point de départ. Nous envoyâmes nos gens et les provisions par la Rivière Maskinongé dans un grand canot de bois. Ayant pris congé de nos amis hospitaliers au lac, nous nous enfonçâmes immédiatement dans le bois, suivant un sentier sur un terrain plan, un peu marécageux, ce qui était dû plutôt à la pluie continuelle qu'à la nature du terrain. Laisant le bois et traversant un défrichement dans une direction nord-est, nous arrivâmes sur les bords de la Rivière Maskinongé ; beau cours d'eau et navigable pour des canots jusqu'au St. Laurent. Au moment où nous arrivions à la rivière le grand canot se montra à notre vue, et nous traversâmes dans un petit canot assez à temps pour voir nos gens sauter un petit rapide. En arrivant à l'avant dernier établissement de cette rivière, nous primes avec nous le propriétaire de la maison pour nous montrer le chemin pour aller au dernier défrichement. Nous entrâmes dans un bois d'un mille de long et nous traversâmes une petite rivière qui se décharge dans la Rivière Maskinongé. En laissant le bois nous vîmes la maison de M. Champagne, qui est la dernière habitation au sud-est de la rivière pour une quinzaine de milles, et qui était le point que nous avions fixé pour notre départ. A cette place la rivière forme une belle avenue et elle a environ quatre-vingts pieds de large. Les rivages de

de cette rivière seront bientôt bien établis, car la plus grande partie en est déjà concédée et sera défrichée le printemps prochain. D'après les renseignemens que nous obtinmes nous regardons cette ferme comme étant à environ un mille et demi au nord-est de la ligne du Township de Brandon. Cette après-midi fut humide et brumeuse.

8 Novembre.

Thermomètre à six heures, trente-six degrés. Matinée humide et nébuleuse. Nous nous mîmes en marche à huit heures, et nous commençâmes par chainer deux mille cinq cents pieds de terrain plan, que nos gens avaient coupé et plaqué la veille au soir; nous traversâmes trois petits ravins; sol excellent; bois mêlé, mais principalement pin blanc, bouleau noir et épinette. Nous traversâmes ensuite trois cents pieds de savanne, et deux cents pieds de terrain sec et plan; nous traversâmes un petit ravin, et nous chaînâmes mille pieds de terrain de bonne terre planne, jusqu'au bord d'un très profond ravin, d'environ soixante pieds de large. Nous fîmes ensuite une légère descente de cinq cents pieds jusqu'au bord d'une petite rivière que nous traversâmes, et nous montâmes par une douce acclivité sur le bord d'un rivage élevé, composé d'une riche marne, de plus de cinquante pieds de haut, et au pied duquel coulait une petite rivière rapide. Nous continuâmes sur sept cents quatre-vingts pieds de bonne terre, les deux derniers cent pieds ayant une acclivité graduelle; bois, pin, cèdre, épinette et bouleau. Nous traversâmes ensuite cinq cents pieds de terrain rocheux; nous passâmes sur une petite savanne de cinquante pieds et nous nous trouvâmes au pied d'une côte. Après diner nous fîmes quatre cents pieds dans l'acclivité de la côte, sur un terrain rocheux; et cinq cents pieds de terrain plan; bois mêlé, bon sol. Ce plateau continuait cinq cents pieds plus loin, après quoi nous montâmes une côte rocheuse l'espace de deux cents pieds, et nous continuâmes à avancer sur un terrain plan au sommet, l'espace de trois cents pieds. Bois de cette hauteur bois franc. Mille pieds de plus de terrain plan et beau bois, (et arrosé par une petite rivière,) nous conduisirent à une montée très graduelle de cinq cent cinquante pieds. Bois, hêtre, bouleau et érable. Nous montâmes alors cinq cent pieds dans une côte à travers de la pruche et de l'épinette, et quatre cent cinquante pieds sur une longue roche, mais bien couverte d'une forte pousse de hêtre et d'érable. Douze cent trente pieds de plus sur un

un terrain assez plan, un peu encombré de cailloux, nous menèrent à une descente graduelle de cinq cents pieds ; encore hêtre et érable. Nous eumes ensuite cinq cents pieds de terrain plan et un peu marécageux, portant de l'épinette, de la pruche et du sapin. D'immenses masses anguleuses de roc syénitique gisaient éparses sur ce terrain marécageux. A cinquante pieds au sud, il y avait une lisière de bois franc, où nous campâmes pour la nuit sur le bord d'un petit ruisseau. Soirée douce et brumeuse.

9 Novembre.

Thermomètre à six heures, quarante degrés. Nous nous mîmes à l'ouvrage à sept heures moins un quart, et nous passâmes sur mille pieds de bonne terre sur le sommet d'une petite montagne ; belle vallée tout près à notre gauche. Ensuite nous fîmes mille pieds sur une hauteur dont le sommet était très rocheux, et nous tombâmes dans une vallée qui tournait à l'ouest. Cette vallée avait cinq cents pieds de large ; bonne terre ; bois mêlé. Deux cent cinquante pieds sur le penchant d'une montagne rocheuse, avec terrain plat près de nous, et cinq cents pieds de terrain plan, nous menèrent à une montée de cent cinquante pieds ; nous descendîmes ensuite par une pente rapide cent cinquante pieds de plus, et nous fîmes cent trente pieds dans l'acclivité d'une montagne. Du haut de cette montagne nous avions la vue d'une vallée près de nous du côté nord-ouest, et elle paraissait s'étendre à une distance considérable au nord-est. et portait une grande quantité de beau bois, principalement hêtre et érable. Nous continuâmes sur le sommet de la montagne l'espace de sept cents pieds, parmi de beaux arbres de hêtre et d'érable ; et ensuite nous descendîmes deux cents pieds jusqu'au bord d'un précipice de cinquante pieds de haut. Arrivés au plateau qui était au pied du précipice, nous passâmes sur deux mille cinq cents pieds de terrain plan, marécageux dans un endroit l'espace d'environ deux cents pieds ; bois, pruche, épinette, sapin et cèdre ; sol, marne légère. Nous atteignîmes alors la Rivière Blanche, près d'une petite cataracte ou rapide. La rivière en cette endroit peut avoir vingt à trente pieds de large, elle se décharge dans la Rivière Maskinongé. Nous traversâmes la rivière sur un arbre à environ quarante pieds au dessous de la cataracte, et nous dinâmes sur la rive est. Après diner nous fîmes dix-sept cent quatre-vingts pieds sur un bon terrain plan, mais bien embarrassé d'arbres tombés. Nous entrâmes ensuite dans une savanne, et nous chaînâmes deux mille pieds, après quoi nous cherchâmes l'endroit le plus sec que nous pûmes trouver et nous campâmes pour la nuit ; bois, épinette, sapin et cèdre. Le temps était doux, mais humide.

10 Novembre.

10 Novembre

Petit vent du sud-est ; pluie légère. Nous partîmes à sept heures, et nous traversâmes huit cents pieds de terrain marécageux, qui nous conduisirent à une douce descente. La savanne que nous venions de passer quoique longue, n'était pas mauvaise, et on pourrait l'assécher facilement pour y faire passer un chemin. Elle est traversée par un petit cours d'eau. La montée à laquelle nous étions arrivées était très graduelle les premiers deux cents pieds, au bout des quels le terrain rede-vint plan et sans marécage l'espace de deux mille pieds ; bois encore de l'espèce du pin. Nous montâmes une légère élévation de terrain, et nous passâmes un endroit d'une apparence extraordinaire, qui paraissait avoir été le lit d'un petit lac, dépouillé d'herbages et parfaitement sec, malgré la grande abondance de pluie qui était tombée depuis quelques semaines. Laisant ce trou sec, nous descendîmes graduellement l'espace de cent pieds parmi de jeunes épinettes et sapins, et nous passâmes sur une li-sière de roche, de là dans une savanne et ensuite à travers une prai-rie de castor, faisant en tout six cent quatre-vingts pieds à partir du pied de la dernière petite montagne ; et cinq mille depuis notre point de dé-part sur la Rivière Maskinongé. Le terrain continua d'être maréca-geux l'espace de deux mille deux cents pieds, principalement couvert d'une jeune pousse d'épinette, de peuplier, de bouleau et de sapin. Un grand nombres de restes de troncs à demi-brûlés, gisaient épars çà et là. Nous entrâmes ensuite dans un vaste éclairci qui n'était autre chose qu'un marécage moussu, et environné du nord-nord-ouest au sud-ouest par une rangée de hauteurs peu élevées, ayant une surface légèrement ondulante. Le feu avait évidemment passé par ce marécage à une époque très rap-prochée, car le peu d'arbres qu'on voyait, quoique debout, étaient brûlés ; c'étaient presque tous de très petits larix. Le marécage mesurait, où nous l'avions traversé, deux mille six cents trente pieds ; nous arrivâmes à un petit ruisseau courant au sud est, au bord du marécage, au pied d'une montagne escarpée. Nous dinâmes ici. La pluie tombait en abondance. Après dîner nous montâmes la montagne six cent cinquante pieds et nous arrivâmes au pied d'une falaise de 20 pieds de haut ; rendus au haut de cette falaise nous traversâmes un terrain rocheux où le feu avait passé. Il est maintenant couvert d'une très jeune pousse de peuplier, de bouleau et de sapin ; cela continua l'espace de trois cent cinquante pieds, lorsque nous descendîmes trois cent cinquante pieds par une pente très raide et quatre cent cinquante pieds graduellement dans un marécage ou savanne. Du sommet de la montagne que nous venions de passer, nous constatâmes qu'il passait parallèlement une vallée de chaque côté de notre ligne ; mais le terrain nous parut plus propice pour un chemin à environ un demi-mille au sud, qu'au nord de notre ligne. Nous nous avançâmes dans la savanne l'espace de cinq cents pieds parmi du bois noir, jusqu'au pied d'une très haute montagne ; deux cents pieds de plus nous con-duisirent

duisirent à la base d'un précipice, et pour monter sur la hauteur nous fumes obligés de prendre un petit détour. Arrivés au sommet nous chainâmes trois cents pieds et ensuite nous campâmes pour la nuit ; soirée humide et sombre ; l'air extrêmement doux. Thermomètre à huit heures, cinquante degrés.

11 Novembre.

Thermomètre à six heures, trente-sept degrés. Nous décampâmes à huit heures et nous fimes deux cents pieds à travers de jeunes bouleaux et peupliers. Nous entrâmes dans une savanne de six cent cinquante pieds de long et nous traversâmes une petite rivière, ensuite nous fimes cent cinquante pieds sur un terrain rude, jusqu'au pied d'une falaise de syénite d'environ cent pieds de haut. Nous mimes un peu de temps à atteindre le sommet de cette hauteur, et lorsque nous y fumes parvenus, il nous fallut encore monter quatre cents pieds d'une très rude acclivité, couverte de jeunes bouleaux, peupliers et sapins. Nous traversâmes ensuite un terrain plat et un peu marécageux, l'espace de trois cent cinquante pieds, et nous montâmes de nouveau sur un terrain rocheux l'espace de cent cinquante pieds. Cent cinquante pieds de terrain plan et quatre cent cinquante pieds de montée, nous menèrent au sommet de cette montagne rocheuse et escarpée. De cette élévation nous remarquâmes que les montagnes environnantes se terminaient presque toutes en précipices d'une hauteur considérable, mais toujours avec des vallées d'un côté ou de l'autre, qui formaient une montée facile et graduelle pour arriver au sommet de la montagne. Nous avançâmes sept cent cinquante pieds sur un terrain plan mais rocheux, épaissement boisé de hêtre, de bouleau et d'ébène ; et nous descendîmes graduellement mille pieds ; terre moyenne. Au nord-ouest à une petite distance de nous s'élevait une haute montagne de roche, couverte de jeune peuplier. Le terrain devint alors plan l'espace de huit cents pieds, et il était couvert de jeune peuplier, bouleau et sapin. Nous arrêtâmes pour diner sur le bord septentrional d'un petit lac. Après diner nous chainâmes huit cent pieds de terrain assez plan, mais rocheux ; bois mêlé. Ensuite après avoir traversé un ruisseau nous fimes quatre cents pieds par une montée douce, et cinq cents pieds sur du terrain plan où le feu avait passé ; bois, jeune peuplier. En arrivant à cet endroit, nous eumes le malheur de voir un de nos hommes, nommé Beaulac, supporté dans les bras de deux autres. Il s'était donné un coup de hache en travers du coude-pied, pendant qu'il coupait un cournoillier, d'où la hache avait glissé. La blessure était très sévère, et seignait beaucoup, mais heureusement comme nous étions pourvus d'appareils, nous réussîmes à étancher le sang. Nous cherchâmes aussitôt un endroit pour camper, et nous en trouvâmes un bon sur le bord d'un petit ruisseau, à onze cents pieds du lieu où Beaulac avait été laissé. Un homme le porta au camp sur son dos.

12 Novembre.

12 Novembre.

Temps sombre et froid le matin. Nous partîmes à sept heures et nous passâmes quatre cent quatre-vingts pieds de terrain un peu rude, et nous entrâmes dans une savanne de mille pieds, au bout desquels nous nous trouvâmes sur le bord d'une petite rivière. Nous revînmes sur nos pas examiner ce qui nous parut être un vieux placage d'arpenteur ; nous le suivîmes environ six acres au nord, et nous arrivâmes à une borne ; ici nous rencontrâmes deux chasseurs canadiens qui nous informèrent que c'était la ligne entre la seigneurie de Lanaudière et le fief St. Jean. Nous retournâmes au ruisseau et nous mesurâmes encore trois cents pieds de terrain savanneux, et ensuite nous montâmes une petite hauteur de deux cents pieds. Nous continuâmes sur quinze cents pieds de terrain rude et rocheux, marécageux par endroits ; et cent pieds sur une hauteur rocheuse. Encore quatre cents pieds de terrain rude nous menèrent à une descente, qui continua l'espace de cinq cents pieds, parmi des fragments de roc mouvans. Bois, épinette, sapin, bouleau et pruche. Nous remarquâmes un petit lac tout près de nous à notre droite. Ici nous remarquâmes une autre ligne d'arpenteur et qui paraissait avoir été tirée depuis quelques années seulement. Pendant que les gens préparaient le diner, nous suivîmes le placage au nord, et nous passâmes plusieurs bornes, jusqu'à ce que nous en rencontrâmes une marquée No. 38. Ici finissait la ligne, et nous nous trouvâmes fortement désappointés de ne pas rencontrer la ligne du township de Hunterstown, si telle ligne existait ; mais après avoir examiné pendant une minute tous les arbres des environs sans aucun succès, nous fûmes obligés d'abandonner nos recherches, et de retourner à nos gens. Après avoir dîné et fait sécher nos hardes, nous prîmes la résolution de suivre le placage du côté du sud, dans l'espérance de rencontrer quelque maison où nous pourrions laisser notre blessé, qui non seulement souffrait beaucoup de sa blessure, mais qu'il fallait encore qu'un autre portât sur son dos. La perte des services de deux hommes, à cette époque avancée de la saison était une affaire sérieuse pour nous. Nous suivîmes la ligne en descendant une certaine distance et nous campâmes pour la nuit. Le pays encore pauvre et rude. Soirée froide, mais la pluie avait heureusement cessé,

13 Novembre.

Gros vent du nord-ouest ce matin. Thermomètre à six heures vingt-neuf degrés. Beulac souffrait considérablement de sa blessure. Nous laissâmes notre camp à sept heures et nous descendîmes au sud en suivant la ligne, et nous passâmes plusieurs bornes toutes numérotées et à quelques acres les unes des autres.

G

Près

Près de notre camp nous passâmes près des rivages d'un petit lac étroit et peu profond, et nous le traversâmes à son extrémité orientale sur une chaussée de castors. Nous passâmes une suite de hauteurs rocheuses et rudes, ensuite sur un terrain humide, bois mêlé, jusqu'à ce que nous arrivâmes à une grande borne neuve marquée d'un côté N. G. et de l'autre G. P. Le terrain devint alors plus plan, et le bois et le sol d'une bien plus belle qualité, que ceux que nous avons rencontrés depuis deux ou trois jours. Nous avançâmes ensuite sur un pays rocheux ; ravagé par le feu par endroits, et couvert de jeunes peupliers, jusqu'à ce que nous arrivâmes à une borne marquée quatre et cinq. Ici nous rencontrâmes un pays plan et de belles sucreries. Nous tombâmes aussi dans un sentier, qui nous fit espérer d'être proches des habitations. Nous avons passé nombre de bornes et de placages, allant à droite et à gauche, et quelques-uns allant presque parallèlement avec nous, et nous fumes souvent obligés de recourir à la boussole pour voir quel était celui sur lequel nous étions partis. Après dîner nous continuâmes à suivre le sentier, qui s'améliora par degrés ; et qui enfin déboucha dans un bon chemin de voiture. Nous passâmes un défrichement, point d'habitans ; et nous avançâmes quelques acres, et nous tombâmes tout à coup dans un pays tout défriché et bien établi. Nous avançâmes jusqu'au bord d'un bois et nous campâmes pour la nuit. En nous informant, nous apprîmes que nous étions dans la paroisse St. Antoine, dans la Seigneurie de M. Guy, et que nous étions descendus l'espace de quatre milles environ, à partir du point où nous étions tombés dans la ligne. Nous fîmes des arrangements pour le transport de notre blessé aux Trois-Rivières ; et nous engageâmes un homme pour nous montrer la route la plus courte pour aller par le bois au moulin de Kempton, d'où, disait-il, nous n'étions pas à plus de deux lieues. Grande pluie toute la soirée.

14 Novembre.

La pluie qui était tombée par torrens toute la nuit, tombait encore avec abondance ce matin. Nous avons entendu deux coups de tonnerre la nuit dernière, et un ce matin. L'air était extrêmement pesant. Notre guide Alexis Ballard étant prêt, nous partîmes de notre camp. La première partie de notre voyage se fit par un vaste défrichement et terrain plan ; ensuite par le bois, où nous traversâmes ensuite plusieurs champs, jusqu'à un chemin qui

qui nous fit entrer dans le bois. Ce chemin était long et dans le plus misérable état, par suite de la grande quantité de pluie qui était tombée depuis peu. Enfin après nous être vraiment trainés dans la boue et dans l'eau jusqu'aux genoux, nous arrivâmes à un nouvel établissement appelé Waterloo. Après avoir traversé deux ou trois champs nous arrivâmes à un cours d'eau ou rivière. Ici notre guide nous informa qu'il ne pouvait pas aller plus loin avec nous, vu qu'il n'y avait pas de chemin et qu'il lui était impossible de trouver sa route à travers le bois. Sous ces circonstances nous nous déterminâmes à nous rendre aux moulins de Becker, qui étaient alors le point le plus proche de nous, et plus dans la ligne du pays que nous désirions explorer que les environs des moulins de Kempton. Nous espérions aussi que nous aurions des nouvelles de nos provisions quelque part dans les environs des moulins de Becker. Nous nous étions assurés qu'il existait dans cette partie du pays une vaste savanne, que les Canadiens appellent "La Savanne du Diable." L'homme qui s'était engagé de nous mettre sur le chemin des moulins de Becker, nous assura qu'elle était entre le lieu où nous étions alors et les moulins de Kempton; et que c'était une très mauvaise savanne. L'apparence plate du pays ne nous laissa aucun doute sur l'exactitude de ce rapport. Il pleuvait encore, mais nous avions mis en sûreté le peu de fleur qui avait été laissée dans un des sacs. Nous partîmes avec notre nouveau guide au travers des établissemens; puis à travers une savanne d'environ quarante acres de long, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Le vent se tourna au nord-est et la pluie tomba en plus grande abondance encore. Si nous nous arrêtions pour prendre un moment de repos, nous venions tout-à-coup engourdis par le froid. Laisant le bois nous entrâmes dans un défrichement que nous traversâmes dans une direction presque nord et nous arrivâmes à un chemin étroit. Nous descendîmes par une côte élevée d'argile dans un ravin, et nous passâmes sur une hauteur très élevée et très escarpée; au pied de laquelle coulait un ruisseau, qui était alors devenu une rivière, que nous traversâmes sur un arbre abattu, et peu de minutes après nous eumes le plaisir de nous entendre dire que nous étions dans le chemin pour aller aux moulins de Becker. Nous nous rendîmes à une maison de cultivateur et nous nous y logeâmes pour la nuit. Tout le pays que nous avions traversé aujourd'hui était plat, et marécageux par endroits, le sol était un argile dure légèrement colorée. La pluie qui était tombée en si grande quantité, demeurait sur la surface, et donnait

au

au pays l'apparence d'un marécage ; ce qui sans doute n'aurait pas été ainsi, si la terre avait été dépouillée de la pousse épaisse de bois noir, qui empêchent le vent et les rayons du soleil de pénétrer jusqu'au sol. Après avoir pris des informations d'un fermier voisin au sujet de nos provisions qui avaient été envoyées par les chemins ouverts dans une voiture, nous apprîmes qu'elles étaient passées deux jours auparavant, et celui de qui nous tenions cette information nous dit qu'elles ne pouvaient pas être bien éloignées, attendu que le chemin pour aller aux moulins de Kempton sont presque impassables. Cet homme entreprit d'aller à la recherche de la voiture, sur la promesse que nous lui fîmes de les lui donner à transporter aux moulins de Kempton sur la Rivière du Loup. Il était un peu singulier que nous nous trouvions à une petite distance de Hunterstown, et que nous ne pouvions rencontrer un seul individu qui en eût entendu parler auparavant. La pluie continua toute la nuit. Plusieurs de nos gens étaient malades et épuisés.

15 Novembre.

Temps sombre et humide le matin. Vers six heures et demie, l'homme que nous avons envoyé après nos provisions, arriva avec elles. Elles avaient été déposées à une maison située non loin de là, à un endroit appelé "Beau Vallon," Il paraissait que M. Monroe ne put avancer plus loin avec une voiture, c'est pourquoi il avait pris des mesures pour les faire transporter chez Kempton soit sur un boyard soit à dos ; mais il était heureusement arrivé ensuite que le mauvais temps empêcha le transport de nos provisions de cette manière, et notre homme avait réussi à nous les rapporter en bon état. Nous partîmes de notre endroit de pause à huit heures pour nous rendre aux moulins de Becker, qui d'après tous les rapports, paraissaient être directement dans notre ligne, attendu que nous avions intention de visiter le pays en front de Caxton. Le chemin tint généralement une direction nord, l'espace d'un demi-mille. Nous tombâmes alors dans un défrichement du côté de l'est. Ce fut avec une grande difficulté que nous pûmes traverser les champs à cause de l'eau dont ils étaient convertis ; après avoir fait trente-deux acres nous tournâmes encore au nord l'espace de cinq acres, et nous entrâmes dans un grand chemin, nouvellement ouvert courant dans une direction nord l'espace de deux

deux milles, lequel nous conduisit sur les bords de la Rivière du Loup. Tout le pays que nous avons parcouru aujourd'hui était plat et le sol une forte argile marneuse ; le bois était mêlé, mais l'espèce pin dominait. Les hauteurs non loin de nous vers le nord-ouest avait une apparence rude et brisée. Nous traversâmes dans un petit bac pour nous rendre à la maison de M. Becker, près de la chaussée du moulin, qui tombait dans la partie la plus profonde, sur une élévation de dix pieds. Les rivages de cette partie de la rivière présentent une ligne de jolies montagnes d'une hauteur considérable, et sont formées d'une terre marneuse légèrement colorée ; l'argile domine dans la composition de ce sol. En plusieurs endroits des environs le sol marneux repose sur un lit de sable ; au dessous duquel on trouve un autre lit de terre dont l'amphibole est le principal ingrédient, et au dessous on découvre le roc primitif, généralement syénite et ses variétés. Ces moulins sont situés à environ dix-sept acres de la ligne de Machiche et à une demi-lieue des terres de M. Ross, que nous croyons être la même place que celle marquée Hunterstown dans la carte de Bouchette. Le moulin est tout près des rivages de la rivière immédiatement au dessus d'un petit rapide, qui est le seul qui empêche la navigation entre les moulins et le lac St. Pierre. Mais au dessus du moulin la rivière est pleine de rapides et de chutes, jusqu'où les blancs ont pu parvenir jusqu'à présent. A environ une lieue au dessus du moulin, toute la rivière qui, à ce qu'on nous a dit, se resserre dans l'espace de quarante pieds, se précipite du haut d'un précipice de cent soixante pieds perpendiculaires. Nous regrettons de n'avoir pu aller visiter cette chute. La Rivière du Loup à cette place a, largeur moyenne, environ cent quatre-vingts pieds, mais elle se rétrécit en plusieurs endroits, et offre de grandes facilités à l'érection de ponts. Le commerce du bois se fait avec quelque succès dans les environs de cette rivière.

16 Novembre.

Pluie toute la nuit, mais temps extrêmement beau le matin. Nous partîmes à huit heures pour Caxton ; nous suivîmes le bord de la rivière, en descendant, une courte distance, et ensuite nous montâmes un chemin qui passe par une côte raide de terrain argileux. Nous continuâmes ensuite sur un chemin bien plan à travers un pays parfaitement plat. Encore le même sol argileux, qui, à cause de la pluie continuelle qu'il faisait, était devenu presque

que impraticable. Nous traversâmes un grand bois, dans un chemin nouvellement fait, et nous entrâmes dans un défrichement à l'extrémité nord de St Joseph dans Machiche. Nous tournâmes au nord et nous continuâmes dans cette direction l'espace d'environ une demie-lieue ; ensuite nous passâmes par un bois sur un terrain léger et sablonneux jusqu'au Township de Caxton. Après avoir fait encore environ trois quarts de mille nous arrivâmes à la maison et au moulin de M. Grant, situés en arrière du lot No. 2, second rang de Caxton ; et sur une petite branche de la Rivière Machiche ; d'après tout ce que nous pûmes observer du sol de ce township, il nous frappa comme étant d'une nature plus sablonneuse qu'aucune autre partie que nous avons vue sur la route ; mais il y avait quelques bons lots ; et le bois comme le sol était d'une qualité variable. Parmi toutes les variétés d'arbres connues dans ce township, on trouve des touffes de pin rouge et de chêne rouge. Le township est montueux et abonde en lacs, dont quelques-uns sont d'une bonne grandeur, un surtout au nord-ouest des moulins de M. Grant, environ une lieue et demie, qu'on représente comme étant presque aussi grand que le lac St. Pierre, mais nous savons que c'est une exagération. Quoiqu'une bonne partie des terres de ce township soient concédées, il n'y a pas plus de trois ou quatre habitans dans le township. Cela est attribué, comme c'est le cas pour tous les townships militaires, à ce que les terres sont concédées à des miliciens, qui retirent leurs billets, et qui les vendent immédiatement à des spéculateurs de terre, ou qui les gardent en leur possession, jusqu'à ce que la terre augmente de valeur ; mais qui ne pensent jamais pour un moment à s'établir, ou à remplir les devoirs de leur location. Nous restâmes chez M. Grant le restant du jour, attendu que nous rencontrâmes une personne qui eut l'obligeance de nous offrir de nous montrer la route qu'elle avait découverte peu de jours auparavant, et qui conduisait directement à un sentier, qui menait au chemin des Forges St. Maurice.

17 Novembre.

Nous partîmes à neuf heures, accompagnés de notre guide ; nous traversâmes le pont près du moulin, et aussitôt après nous nous enfonçâmes dans le bois par un chemin dont la direction générale était est-nord-est. Nous traversâmes à une borne marquée premier et second rang, Caxton. Nous suivîmes le placage
dans

dans une direction sud-est ; le pays plan et bien boisé. Nous descendimes deux ou trois ravins, et nous arrivâmes à la Rivière Machiche, d'environ vingt-cinq pieds de large. Nous abattimes un arbre et nous traversâmes, et bientôt après nous arrivâmes à une savanne que nous laissâmes à la borne onze. Depuis la borne douze jusqu'à la borne quinze, il y a une belle étendue de terrain couvert de hêtre et d'érable. Ce plateau, qui est si propice pour un chemin s'étend à l'ouest jusqu'à St Antoine dans la Seigneurie de M. Guky, et d'après tous les rapports continue jusqu'à la Rivière du Loup au dessus des moulins de Becker, et de là vers le Township de Brandon. Nous le suivimes dans une poussée de jeune bois. Le pays continua d'être extrêmement plan, jusqu'à ce que nous fâmes arrivés à une descente d'environ cinq cents pieds appelé la " Côte des 14 arpens," laquelle nous mena encore à la Rivière Machiche ; le pont qui existait ci-devant avait été emporté par les grandes eaux et nous traversâmes la rivière sur un arbre, au dessous d'un petit rapide. En arrivant au rivage opposé, nous nous trouvâmes sur une île, d'où nous traversâmes sur un autre arbre, sur la terre ferme. Le sol était devenu pauvre et sablonneux depuis que nous avions laissé Caxton. Il n'y avait debout que quelques grands arbres, tout le bois dur ayant été coupé plusieurs années auparavant, pour l'usage des forges. Nous reprîmes notre marche en montant graduellement jusqu'au sommet d'une petite montagne. Le chemin passait le long d'un petit ruisseau, où l'on avait posé autrefois des billots de bois. En faisant un chemin, il serait facile de l'éviter, en passant à une petite distance au nord. Arrivés au haut de la montagne, nous avançâmes sur un terrain plan, jusqu'à une petite descente de sable mouvant, appelée " La Côte Croche." Ici nous tombâmes dans le chemin qui conduit aux rapides de Grais sur la Rivière St. Maurice, et en peu de minutes nous passâmes le chemin qui traverse aux rapides de Gabelle. Nous entendions distinctement le bruit des eaux de la chute. Sachant que nous étions à neuf milles des Forges St. Maurice, et disposés à profiter du beau temps qu'il faisait ce soir là, nous prîmes la résolution de nous rendre aux Forges ce jour là. Nous continuâmes à travers un bois épais d'épinette et de sapin, et nous traversâmes trois petites savannes. Nous passâmes aussi un chemin qui traversait à l'ouest dans la direction de Machiche. Nous arrivâmes aux Forges à sept heures, et nous eumes la bonne fortune d'y rencontrer M. James Bell, qui était arrivé des Trois-Rivières depuis quelques heures seulement.

Nous

Nous fumes hospitalièrement accueillis par ce monsieur et par notre ami M. Macauley.

18 Novembre.

En faisant hier une marche forcée, nous échappâmes à une des nuits les plus orageuses qu'il y eût eu depuis plusieurs semaines. Nous primes congé de nos bons amis aux Forges et nous arrivâmes aux Trois-Rivières à deux heures de l'après-midi, où nous vîmes M. Burns, à qui nous remîmes les hommes pour qu'il leur donnât leur décharge. Le lendemain matin nous nous embarquâmes à bord d'une barque à vapeur pour Montréal, où nous arrivâmes le lundi, vingt, au matin.

Ayant informé les Commissaires de notre arrivée, nous nous embarquâmes le soir du même jour pour Québec, où nous arrivâmes le vingt-deuxième jour de novembre.

F. L. INGALL.

JOHN ADAMS, arpenteur, &c.

REMARQUES

SUR LE

JOURNAL CI-DESSUS.

PAR F. L. INGALL.

La lecture des pages qui précèdent fera voir que les Explorateurs ont borné leurs recherches principalement à constater, si le pays qu'ils traversaient était d'une nature à permettre son établissement

fement immédiat et d'y faire passer un chemin, qui partirait de la Rivière des Outaouais, et qui irait tomber dans l'ancien chemin des Forges, sur la Rivière St. Maurice. Je commencerai donc mes remarques, par parler d'abord de la possibilité d'ouvrir le chemin proposé.

La partie du pays qui s'étend depuis Grenville jusqu'à la Rivière de l'Assomption, n'offre aucun obstacle, qu'on ne pût aisément surmonter en s'éloignant de la ligne suivie, tant au nord qu'au sud, selon l'occasion. A partir de la Rivière de l'Assomption à aller au Lac Maskinongé, le pays est également propice à l'ouverture d'un chemin, et si au lieu de passer entre le quatrième et le cinquième rang du township de Brandon, on faisait partir la ligne au troisième rang et qu'on la laissât au premier rang, on rencontrerait un terrain beaucoup plus plan.

Depuis le Lac Maskinongé jusqu'à l'ancien chemin des Forges, la ligne que l'expédition a suivie était si rude par endroit et si marécageuse dans d'autres, qu'il reste à savoir si l'on pourrait y ouvrir un chemin, à moins de faire des frais tout-à-fait disproportionnés aux avantages qu'on en attendrait. Mais on remarquera, en consultant la carte, qu'un plateau élevé couvert de hêtre, s'étend depuis la Rivière St. Maurice jusqu'à la Rivière du Loup, près des moulins de Becker. Ce plateau est tout-à-fait propice pour un chemin ; et il n'y a aucune raison de douter que la même espèce de terrain ne s'étende en droite ligne jusqu'au township de Brandon.

En suivant cette route, au lieu de celle des explorateurs, non seulement on rencontrera toutes les facilités que puisse offrir aucune autre partie du district, mais encore on diminuera la longueur de la route, en évitant les angles aigus qu'on formerait en allant jusqu'au lac Maskinongé. Une partie de cette étendue de pays est déjà habitée, et le restant est propre à être établi immédiatement.

Les grandes Rivières, dont aucune n'excède 110 pieds de largeur, sont en petit nombre ; ce sont la Rivière du Nord, la Rivière du Lac Ourreau, celle de l'Assomption, celle de Maskinongé et la Rivière du Loup. Les petites rivières, quoique nombreuses, ne sont pas profondes, et offrent de grandes facilités à l'érection de ponts.

On peut, en général, éviter facilement les montagnes, et où cela n'est pas tout-à-fait praticable, on trouvera, après un petit examen qu'elles ont une montée douce. Les marécages ou savannes sont

d'une nature à pouvoir être asséchés avec succès, et souvent à peu de frais.

Le pays que l'expédition a traversé, était, généralement parlant, d'une bonne espèce de terrain, bien arrosé et bien boisé. En quelques endroits les défricheurs avaient pénétré jusqu'à notre ligne ; et il n'y a aucun doute que si le pays était rendu accessible par l'ouverture d'un grand chemin, une nombreuse population ne cultivât sous peu d'années, ce qui est maintenant une vaste solitude.

Cette partie possède un grand avantage de la plus haute importance pour de nouveaux colons ; tous ses lacs et toutes ses rivières sont si poissonneux, qu'ils sont capables de fournir à la nourriture d'un très grand nombre de familles pendant l'hiver.

Le climat est salubre, et si l'on en croit les rapports d'un petit nombre de gens qui y demeurent, l'hiver y est moins rigoureux qu'à Montréal. Cela vient sans doute de ce que cette partie n'est pas exposée aux vents glacés du nord et du nord-est, qui règnent et soufflent dans la vallée du St. Laurent avec une grande violence le printemps et l'automne.

Quant au caractère du pays, on peut dire qu'il est montagneux ; les chaînes des montagnes offrant çà et là les faces nues et raboteuses d'un roc syénitique ; mais les côtés de ces montagnes et les vallées qui sont à leurs pieds, et qui généralement sont arrosées par un cours d'eau, sont formés d'une marne légère, dans laquelle prédomine quelquefois l'argile, d'autres fois le sable, mais qui toujours contient un mélange suffisant de carbonate de chaux, produit de la décomposition du Spath calcaire, si abondant dans cette partie du pays. Ce terrain fait une bonne base pour le riche sol végétal que l'on rencontre presque partout formant la couche supérieure.

L'œil y rencontre des points de vues très variés et d'une grande beauté ; depuis l'humble et jolie coline jusqu'à la haute et majestueuse montagne ou la cime sourcilleuse du précipice ; le lac paisible, le torrent bouillonnant, et l'immense vallée. Les postes propres aux fortifications militaires abondent en ce pays ; ils sont presque inaccessibles au voyageur, et ils commandent généralement tout le pays situé dans leur voisinage immédiat.

Les avantages que la province peut retirer de l'ouverture d'un grand chemin, entre la Rivière des Outaouais et la Rivière St. Maurice, sont nombreux et de la première importance. Mes limites sont trop resserrées pour parler de ces avantages d'une manière

nière aussi circonfranciée que le sujet le mérite. Je me contenterai donc de donner un aperçu rapide de ceux qui se présentent à moi comme étant parmi les plus faillans.

En premier lieu, on atteindrait un grand objet, qui serait de raccourcir la distance entre les Trois Rivières et Grenville, la distance actuelle étant portée à 150 milles ; tandis que la route proposée la réduirait à 114 milles, ainsi l'on sauverait 36 milles entre ces deux places. Ce serait surtout pendant l'hiver que cette nouvelle route serait avantageuse aux voyageurs et aux marchands.

Il me vient aussi à l'esprit que si, par quelque événement imprévu, cette province se trouvait engagée dans une seconde guerre avec les Etats-Unis, on pourrait se trouver dans la nécessité de transporter des provisions de guerre, dans la province supérieure, par le chemin en question, lequel n'aurait aucun besoin du Saint Laurent au dessus des Trois-Rivières, ni de l'Outaouais au dessus de Grenville.

Mais peut-être une des conséquences plus immédiates de la plus haute importance pour cette province, serait le prompt établissement d'une vaste étendue de terre excellente, jouissant d'un climat d'une grande salubrité et capable de supporter une nombreuse population. On donnerait par là des moyens de défense intérieure, au district et même à toute la province, en ayant une milice située de manière à pouvoir se porter sur aucun point de défense soit sur le Saint Laurent, soit sur l'Outaouais, sans crainte des attaques subites de l'invasion étrangère ; et avec l'avantage d'avoir en arrière un pays cultivé abondant en provisions ; la nature de ce pays, ce dont peuvent témoigner tous ceux qui le connaissent, présentant en outre de fortes positions militaires à chaque lieu.

Si l'on ouvre le chemin de communication à travers le pays entre les Trois-Rivières et Grenville, il sera nécessaire d'ouvrir en même temps des chemins de travers, pour communiquer avec les villes et villages qui sont sur les bords du St. Laurent et de la Rivière des Outaouais.

Sans doute on trouverait aussi plusieurs chemins déjà ouverts entre les habitations et la route tracée, lesquels pourraient être à peu de frais mis en assez bon état, pour qu'on y pût passer avec toutes sortes de voitures.

Il est difficile de dire exactement jusqu'à quelle distance au nord et au nord-ouest s'étend la terre cultivable ; toutes les informations que nous avons obtenue sur ce sujet diffèrent entre elles : mais les observations que nous avons faites nous-mêmes en traversant le pays, nous porteraient à croire que l'étendue moyenne au nord de la ligne que nous avons suivie, n'en est pas plus de 15 milles, sujette à varier selon les sinuosités des rangées de montagnes.

Il n'est pas à supposer qu'en approchant des hauteurs le sol devienne assez pauvre pour empêcher son établissement immédiat ; cependant on ne connaît pas la ligne probable où finit la terre cultivable, et le seul moyen qu'il y aurait de constater ce point important, serait de visiter très soigneusement le pays qui se trouve entre les deux routes explorées par le parti, et borné à l'est et à l'ouest par le St. Maurice et la Rivière aux Lièvres.

On obtiendrait probablement tous les renseignemens désirés en mettant sur pied une expédition d'exploration qui remonterait la Rivière des Outaouais, et qui de là traverserait par quelque route qui la mènerait jusqu'à la Rivière aux Lièvres ; en faisant au nord et au sud de fréquentes excursions latérales, pour mieux atteindre le but de l'expédition. Pour parvenir à cette fin il faudrait nécessairement que l'expédition devouât, si non tout l'été, au moins la plus grande partie assurément de cette saison, et si l'on mettait une somme provisionnelle à la disposition des Commissaires qui auraient été nommés pour conduire ce service, et cela afin qu'ils ne se sentissent pas obligés de restreindre l'expédition dans un certain espace de temps, je suis d'avis, que toutes les parties cultivables de ce qu'on appelle le territoire du St. Maurice, à l'ouest de cette rivière, deviendrait suffisamment connu, pour qu'on pût immédiatement y former des établissemens, s'il en était besoin.

Outre ces avantages, il est probable qu'on viendrait à connaître les sources des grandes rivières qui se déchargent par ce pays dans le St. Laurent et l'Outaouais ; et comme les sauvages rapportent que les lacs qui donnent naissance à ces rivières, sont à la proximité les uns des autres, on pourrait acquérir des renseignemens très utiles au sujet d'une communication par eau entre les deux Rivières de St. Maurice et aux Lièvres, à un point plus rapproché des terres cultivables que la route suivie par l'expédition de 1829.

Quant aux objets d'Histoire Naturelle, les Commissaires verront d'abord que les explorateurs n'avaient pas les moyens d'en emporter aux habitations en quantité quelconque. En fait de minéralogie, ils ont préservé et déposé dans le Cabinet de la Société d'Histoire Naturelle de Québec quelques beaux échantillons de Graphite, de Nigrine, de Malacolithe et de Spath Calcaire. Les rocs que nous avons rencontrés *in situ* (à l'exception du Spath Calcaire) étaient principalement des variétés de Syénite, ressemblant à celles qu'on s'était procurées l'année précédente, plus au nord dans le même territoire.

Quant à la Botanique, la saison était trop avancée pour donner l'occasion de jeter beaucoup de lumières sur cette branche de science intéressante, et les arbres des forêts n'offraient aucune variété qui demandât une mention plus particulière que celle qui en a été faite dans le journal. En Entomologie aussi il nous a été impossible de préserver des échantillons dignes de l'attention du naturaliste, attendu que nous n'avions de voies de transport

port que par terre, et ainsi tous ceux que nous aurions voulu transporter aux habitations, auraient été entièrement détruits.

F. L. INGALL.

[C.]

L'Expédition d'Exploration du St. Maurice et de l'Outaouais de 1830, en compte avec les Commissaires nommés pour faire exécuter ce service.

Port de lettres en divers temps,	£0	8	9
Dito dito de et à Philip Burns,		0	6 5
Payé pour le Warrant du Gouverneur pour £225 Sterling,		12s.	6d.
Payé à la Branche de la Banque de Montréal à Québec pour $\frac{1}{4}$ pour cent de prime sur la somme ci-dessus, pour une traite sur Montréal,		12s. 6d.	0 15 0
Pour frais encourus dans un voyage aux Trois-Rivières, pour engager des hommes, &c. }		3	14 9
Payé à John Adams, écr. appert son compte, No. 1	91	0	6
Payé à M. Ingall, appert le compte,	2	21	5 6
Payé au même, appert quittance,	3	80	0 0
Payé à Philip Burns, appert le compte,	4	56	9 6
Payé à Edouard Fournier, appert le compte,	5	88	14 0
Payé à John Adams, écr. arpenteur, appert le compte,	6	45	8 3
Payé à Thomas Cary & Cie. appert le compte,	7	0	11 0
Payé à S. H. Wilcoke, appert le compte,	8	5	0 0
Payé à Jacques Viger, appert le compte No., 9	9	9	9 6
	£403	3	2
Par cette somme reçue du Receveur Général,	500	0	0
Balance restant en main pour payer divers comptes non encore réglés, dont il sera rendu compte,	£96	16	10

Québec, 28 Février 1831.

T. POTHIER,
Commissaire.